

# Structure et évolution de l'économie suisse

Autor(en): **Gasser, Christian / Kneschaurek, Francesco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **16 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134959>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Structure et évolution de l'économie suisse

par CHRISTIAN GASSER  
et FRANCESCO KNESCHAUREK

## INTRODUCTION

L'étude que l'on trouvera ci-après a été écrite avant le fléchissement de la conjoncture qui s'est produit au cours de l'année 1957. Elle a été publiée en allemand dans la revue *Industrielle Organisation* et l'on peut savoir gré à ses auteurs d'avoir entrepris une analyse que l'on méditera peut-être avec d'autant plus d'intérêt que l'euphorie des dernières années est aujourd'hui un peu refroidie. En lisant le travail de Gasser et Kneschaurek, on évoquera facilement Fourastié, dont les thèses sur l'évolution économique feront date à l'avenir. C'est dans le même esprit d'analyse systématique et d'objectivité que le directeur financier de Georg Fischer, à Schaffhouse, et son collaborateur se sont attaqués aux problèmes de notre économie suisse.

Dans une époque aussi mouvementée que celle où nous vivons, on doit être reconnaissant à tous ceux qui prennent la peine de se détacher du moment présent et de toutes les exigences quotidiennes de la vie industrielle pour reprendre une vue d'ensemble sur le déroulement historique et mondial de l'économie. Seul, en effet, cet aperçu synthétique nous permettra de fonder une politique pour nos entreprises et pour la cité. Si nous voulons notamment garder le décalage privilégié dont nous bénéficions encore en matière de productivité ou de stabilité monétaire (relative), il importe que nous ne nous laissions pas trop influencer par les à-coups inévitables de la conjoncture. Et nous résisterons d'ailleurs d'autant mieux à ces heurts passagers que nous les ramènerons à leur échelle. Au moment enfin où l'on agite la question du marché commun et de la zone de libre échange, au moment donc où l'on se propose précisément de mesurer la valeur de ce décalage privilégié dont nous parlons, il importe de se faire une idée aussi claire que possible des perspectives à longue échéance de toutes les économies nationales. C'est la tendance durable de celles-ci, leur convergence vers des objectifs à long terme qu'il faut connaître, et c'est bien cela que nous révèle l'étude de MM. Gasser et Kneschaurek. Si nous voulions résumer en une phrase leurs conclusions, peut-être pourrions-nous dire : « Penser « conjoncture » c'est bien, mais penser « tendance durable » c'est mieux ! »

Quoi qu'il en soit, nous voudrions les remercier pour la riche contribution qu'ils nous apportent et nous espérons que la traduction laissera percevoir l'alerte et pertinente dialectique de leur propos.

LÉO DU PASQUIER.

## Evolution démographique et développement économique

Comment la conjoncture évoluera-t-elle ? Les avis divergent. La jeune génération, qui ne connaît que par ouï-dire la crise des années 30 et ses conséquences, estime que *la période des crises cycliques appartient définitivement au passé*. On donne à entendre que les mécanismes fondamentaux de l'activité économique se sont radicalement modifiés depuis 1938. Un certain nombre de facteurs qui jouent un rôle stabilisateur ont rendu notre économie assez résistante aux crises pour que l'on puisse désormais admettre que les phases d'expansion l'emporteront nettement sur les phases de régression — et d'autant plus que l'Etat a aujourd'hui la possibilité d'intervenir pour stabiliser l'emploi à long terme.

Cet optimisme se heurte au *scepticisme* des générations qui n'ont pas oublié la grande crise d'avant-guerre ; l'apparition du moindre nuage à l'horizon économique les remplit de crainte. De l'avis de ces témoins d'un passé récent, *l'évolution économique n'est pas moins instable qu'hier* ; le monde des affaires est même devenu plus sensible aux oscillations économiques et réagit plus fortement qu'avant la guerre. En revanche, le comportement de l'Etat face aux phénomènes conjoncturels s'est modifié. Mais les pouvoirs publics parviendront-ils, en cas de crise, à arrêter à temps le fléchissement, à faire intervenir au moment opportun et à doser exactement les moyens économiques, financiers et monétaires dont ils disposent ? On ne peut pas encore répondre à cette question.

Quel que soit l'avis que l'on partage, une chose est certaine : les discussions auxquelles donne lieu l'évolution ultérieure de l'économie portent essentiellement sur *les conséquences probables d'un fléchissement de la conjoncture*.

Toutes les précautions prises par les pouvoirs publics visent en premier lieu à combattre une régression éventuelle de l'emploi. Il suffit de songer aux programmes de création de possibilités de travail, aux tentatives de mettre sur pied une politique financière et fiscale « anticyclique », à la constitution de réserves de crise par les entreprises privées.

On estime donc qu'un recul éventuel de l'emploi, accompagné d'un chômage plus ou moins accusé, constitue le principal danger ; et c'est ce danger que les précautions prises jusqu'à maintenant visent à prévenir.

## UNE ENQUÊTE AMÉRICAINE

Dernièrement, *P.-F. Drucker*, économiste new-yorkais bien connu, a publié un article : « L'Amérique au cours des vingt prochaines années », qui a fait sensation aux Etats-Unis. Les thèses de Drucker sont d'autant plus intéressantes qu'il aborde sous un tout autre angle le problème de l'évolution économique. Il met l'accent sur un facteur étrangement négligé jusqu'à maintenant : la transformation progressive de la structure de la population des Etats-Unis.

Au cours des vingt prochaines années, la population des Etats-Unis augmentera de manière extraordinaire. En 1970, le pays comptera 30 millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui. La structure démographique est appelée à se modifier profondément ; le nombre des personnes qui exercent une activité économique s'accroîtra dans une mesure nettement moindre que l'ensemble de la population. Au cours des vingt prochaines années, les syndicats imposeront encore de nouvelles réductions de la durée du travail de sorte que l'on peut admettre qu'en 1970 — bien que les Etats-Unis compteront alors 30 millions d'habitants de plus — le nombre global des heures de travail effectuées ne sera pas sensiblement plus élevé qu'à l'heure actuelle.

En d'autres termes, pour garantir à une population sensiblement plus dense non seulement les niveaux de vie d'aujourd'hui, mais une augmentation des revenus réels de l'ordre de 2 à 3 % par an, la production et la productivité par tête de population active devront être accrues dans une énorme proportion. Même au pays des possibilités illimitées, il sera difficile à une main-d'œuvre, dont l'effectif n'aura augmenté que dans une mesure relativement faible et qui bénéficiera d'horaires de travail plus courts qu'aujourd'hui, de faire face à cette tâche. « Nous disposerons à l'avenir d'un nombre insuffisant de travailleurs, écrit la revue *Factory* ; c'est l'argument le plus solide que l'on puisse opposer à de nouvelles réductions de la durée hebdomadaire du travail. »

Au cours des vingt prochaines années, les Etats-Unis connaîtront une pénurie plutôt qu'une pléthore de main-d'œuvre. La lutte contre le chômage, qui est actuellement l'objectif principal de la politique économique dans tous les pays, passera à l'arrière-plan.



M. Drucker ne prétend pas que l'économie de demain sera exempte de perturbations, ou encore que le chômage fonctionnel et momentané qui est provoqué par le progrès technique et les adaptations qu'il requiert, disparaîtra entièrement. Il n'en reste pas moins que l'évolution démographique des Etats-Unis permet de penser que les problèmes économiques de demain seront commandés moins par la crainte d'un chômage massif que par les questions que pose une inflation plus ou moins accentuée et continue.

Il est évident que si l'on ne parvient pas à réaliser l'énorme accroissement de la production qui est nécessaire, les salaires et les autres revenus s'établiront à un niveau supérieur à l'augmentation réelle de la production (la politique des salaires pratiquée par les syndicats paraît confirmer cette hypothèse) ; on affrontera alors des tendances à l'inflation qui, en raison même de « leur nature perfide, propre à miner la confiance et à créer le désarroi sur le plan social » (Marbach), auront probablement sur l'économique et le social des répercussions aussi désastreuses qu'une dépression accompagnée d'un chômage massif.

L'accroissement de la productivité constitue le moyen le plus efficace de parer — et même dans une mesure plus forte que jusqu'à maintenant — à la menace d'une dépréciation progressive de la monnaie. A cet effet, il faut procéder à des investissements suffisants pour augmenter de manière appropriée et à temps la capacité de production et la productivité de l'économie nationale. Pour la période de 1960-1970, M. Drucker évalue à 60 milliards de dollars les capitaux qui seront nécessaires à cet effet.

On peut se demander si les entreprises disposeront vraiment de moyens financiers aussi considérables. Si l'on songe à l'abondance des capitaux que les Etats-Unis détiennent, cette question peut paraître oiseuse à première vue. Mais si l'on considère les modifications d'ordre structurel qui se précisent sur le marché américain des capitaux, on comprend mieux la thèse énoncée par M. Drucker. Aux Etats-Unis également, une part croissante de l'épargne est absorbée par les institutions sociales (assurances, etc.) privées et publiques — dont les statuts et la loi limitent plus ou moins les possibilités de placement. Ces institutions n'affectent qu'une infime partie de leurs capitaux à des « placements comportant des risques » (dans les entreprises industrielles notamment). Quant à l'épargne « libre » — qui n'est investie qu'en partie dans l'industrie, l'artisanat

et l'agriculture — elle tend à diminuer, en particulier, parce que le fisc écrème largement les revenus ; les recettes fiscales sont consacrées au financement d'investissements publics qui ne contribuent que de manière relativement faible à accroître la capacité de production de l'économie nationale.

Si le mécanisme actuel de l'épargne et des investissements ne se modifie pas de manière fondamentale, M. Drucker craint que l'économie américaine ne soit acculée tôt ou tard à une situation qu'il qualifie de « pénurie dans l'abondance ». Les institutions à la recherche de placements pupillaires disposeront d'un excédent de capitaux alors que les entreprises auront de la peine à se procurer les capitaux indispensables à l'accroissement des capacités de production. De l'avis de M. Drucker, l'offre de capitaux dont le placement est lié à des risques est, aujourd'hui déjà, insuffisante aux Etats-Unis.

Certes, les entreprises recourent depuis assez longtemps à l'autofinancement. Ce dernier totalise aujourd'hui des sommes sept fois supérieures à celles qui sont offertes sur le marché des capitaux. Il n'en reste pas moins que l'autofinancement ne permet pas de compenser de manière suffisante la régression constante de l'offre de capitaux dont le placement implique des risques. On est donc en présence, dans l'industrie avant tout, d'un « besoin non satisfait d'investissements ». Cet état de choses, qui est appelé à s'aggraver, freinera l'expansion économique que requiert l'augmentation rapide de la population.

Cette situation suppose un danger d'inflation, pour les revenus et les fortunes. Seule une augmentation de l'épargne librement disponible peut l'enrayer. En d'autres termes, la structure du marché américain des capitaux doit être radicalement modifiée.

Ces considérations nous paraissent étrangement « suisses », proches de nos propres préoccupations. Tout au plus peut-on se demander si les problèmes que pose l'évolution démographique aux Etats-Unis joueront un rôle aussi essentiel chez nous. Ce n'est qu'une question de degré.

#### LA SUISSE VA-T-ELLE AU-DEVANT D'UNE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ?

M. Drucker a incontestablement le mérite d'attirer notre attention sur un facteur auquel on n'a pas attaché suffisamment d'importance jusqu'à maintenant : *l'évolution démographique*, qui

exerce de toute évidence une forte influence sur le devenir économique.

La capacité de production d'une économie nationale est commandée de manière essentielle par la structure de sa population, par la répartition de la main-d'œuvre entre les diverses activités et par les rapports entre les classes d'âge de la population. Il va sans dire que des modifications sensibles de la structure démographique ont des répercussions sur les capacités de production.

En matière d'évolution démographique, nous sommes en mesure de faire, de manière plus ou moins sûre, des pronostics à longue échéance. Tous les individus qui atteindront l'âge du mariage au cours des quinze ou vingt prochaines années sont nés. On peut en dire autant de ceux qui entreront dans la vie professionnelle ou qui atteindront l'âge de 65 ans d'ici à 1970. La natalité et la mortalité sont des valeurs plus ou moins connues ou, du moins, tant soit peu prévisibles. En conséquence, la structure démographique des vingt prochaines années peut être tenue pour connue.

Si l'on se fonde sur les estimations publiées par le Bureau fédéral de statistiques en ce qui concerne l'évolution probable de la population suisse (*Vie économique*, décembre 1954), on peut admettre que *la structure démographique de la Suisse est en proie à des modifications qui produiront tous leurs effets au cours des vingt prochaines années*. Aux termes de la variante 3, qui nous paraît être la plus probable, la population suisse passera de 4,7 millions en 1951 à un peu plus de 5 millions en 1961, et à 5,4 millions en 1971.

*Dans quinze ans, notre pays comptera donc 700.000 habitants de plus qu'en 1951*, ce qui correspond à un accroissement de la population de 15 % dans l'espace de vingt ans.

Comme aux Etats-Unis, *la population active* (c'est-à-dire le nombre des personnes de 20 à 65 ans) *augmentera dans une mesure moindre que la population résidente*. Il ressort du tableau 1 que le nombre des personnes actives s'accroîtra de moins de 220.000 jusqu'en 1971, c'est-à-dire de 7,5 % seulement par rapport à 1951. En revanche, le nombre des personnes de plus de 65 ans augmentera de 61 % et celui des enfants et jeunes gens de moins de 20 ans de 16 %. Quant à l'effectif des personnes de 20 à 45 ans — celles auxquelles les entreprises donnent la préférence — il s'accroîtra de 27.000 seulement ou de 3 % au regard de 1951.

Tableau 1. Evolution probable de la population suisse jusqu'en 1970

Classes d'âge	1950	1960	1970	Augmentation par rapport à 1951 :
0-19 ans . . . . .	1.442.500	1.630.000	1.663.400	+ 220.900 = 16 %
20-64 ans . . . . .	2.822.600	2.896.400	3.039.500	+ 216.900 = 7,5 %
65 ans et plus . .	452.200	550.100	729.300	+ 277.100 = 61 %
<i>Total</i> . . . . .	4.717.300	5.076.500	5.432.200	+ 714.900 = 15 %
20-45 ans . . . . .	1.731.400	1.637.500	1.758.300	+ 26.900 = 3 %

Les modifications de la structure démographique qui interviendront au cours des vingt prochaines années apparaissent de manière particulièrement nette si on les confronte avec l'évolution démographique des soixante-dix dernières années. De 1888 à 1950, la proportion des personnes actives a toujours augmenté plus fortement que la population ; cette évolution sera renversée au cours

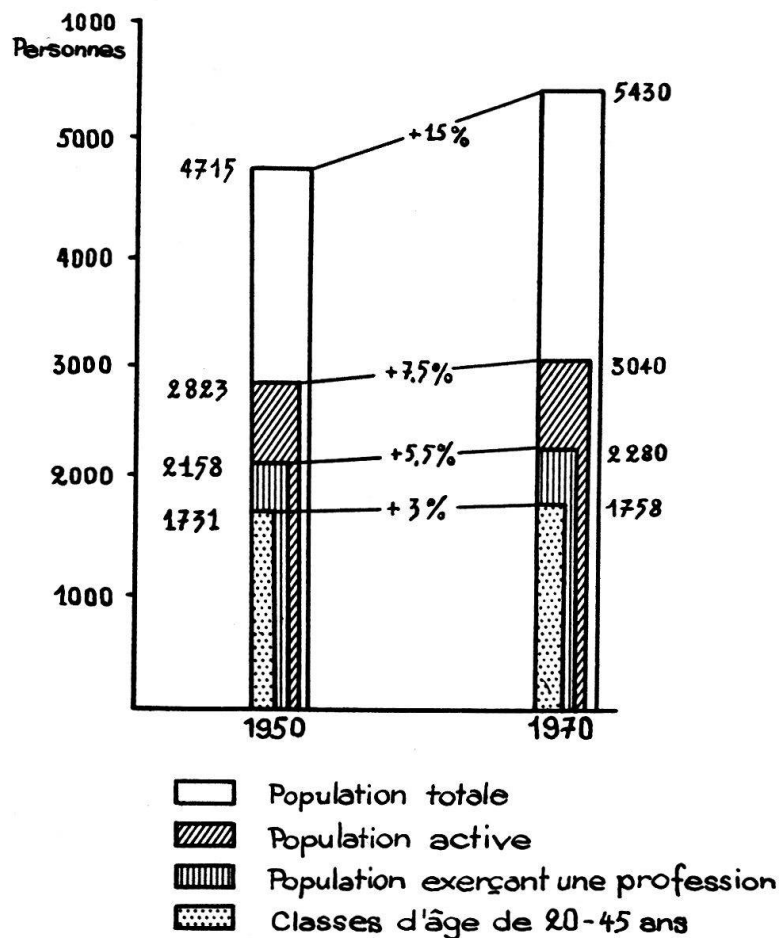


Fig. 1. Modification de la structure sociale en Suisse de 1950 à 1970.

des vingt prochaines années. La figure 1 indique que la population résidente augmentera à une cadence deux fois plus rapide que l'effectif des personnes actives. En d'autres termes, on enregistrera un fort accroissement du nombre des personnes qui, en 1971, ne seront plus ou ne seront pas encore en état de travailler.

Il faut considérer aussi qu'une partie de la population dite active n'exerce pas une activité économique et que cette proportion a tendance à augmenter. Elle est passée de moins de 10 % en 1880 à 20 % en 1920 et à plus de 24 % actuellement. Cette évolution reflète un accroissement des personnes mises prématurément au bénéfice d'une rente, des membres de la famille qui ne travaillent pas au dehors et des jeunes gens qui font des études supérieures (leur nombre est aujourd'hui sept fois supérieur à celui d'il y a soixante-dix ans ; il doublera probablement au cours des vingt prochaines années).

Mais même si l'on admet que la proportion de la population qui exerce une activité économique s'établira encore à 75 % en 1971 (76 % en 1951), l'accroissement du nombre des personnes occupées en 1971 ne sera pas même de 6 % par rapport à 1950. Il est intéressant de noter que M. Drucker admet à peu de chose près les mêmes proportions pour les Etats-Unis.

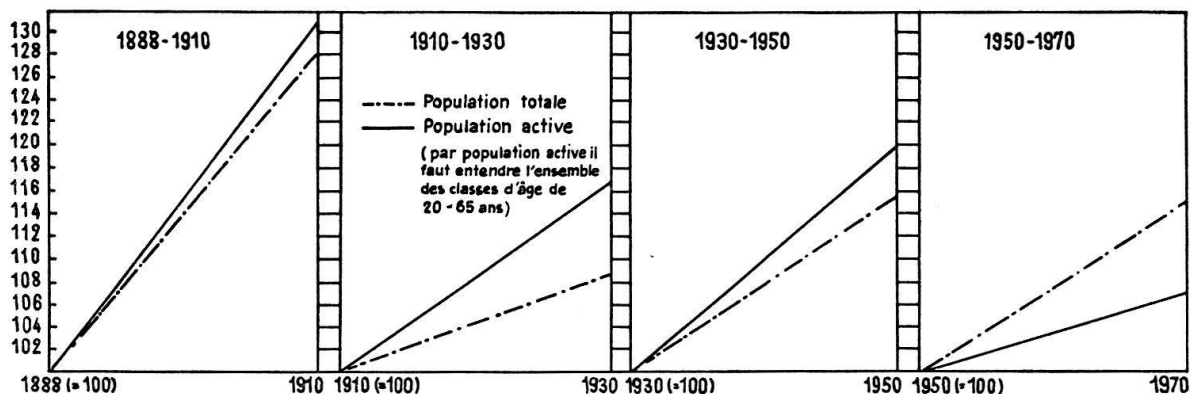


Fig. 2. Développement de la population totale et de la population active en Suisse.

Pour apprécier l'évolution du potentiel économique suisse, *il faut tenir compte de l'évolution de la durée du travail* au cours des vingt prochaines années.

On tend incontestablement à réduire les horaires de travail. Même les milieux qui tiennent pour prématuré un abaissement de



la durée du travail à 44 heures dans les circonstances actuelles sont d'avis que cette réduction devra intervenir tôt ou tard. En admettant que le degré d'emploi reste tant soit peu le même qu'aujourd'hui, l'introduction de la semaine de 44 heures aurait pour effet de diminuer de 10 % la somme des heures de travail effectuées.

Comme nous l'avons vu, la Suisse va probablement au-devant d'une évolution démographique analogue à celle des Etats-Unis, ce qui impliquera un accroissement des exigences posées à la main-d'œuvre disponible, c'est-à-dire de son rendement.

### NOUVEAUX ASPECTS DU PROBLÈME DE LA PRODUCTIVITÉ

La Suisse compte actuellement 4,9 millions d'habitants ; la population active est de 2,9 millions et le nombre des personnes

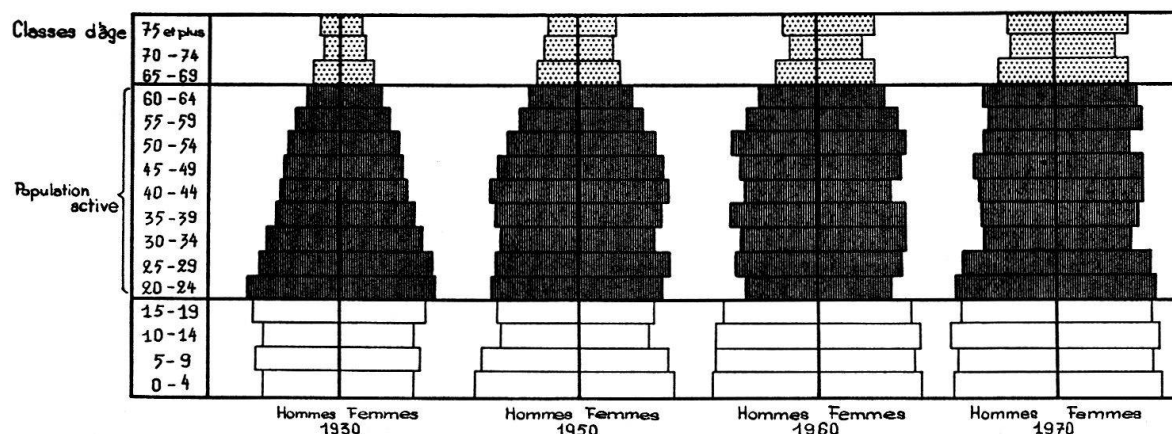


Fig. 3. Etat de la population suisse par classe d'âge, de 1950 à 1970.

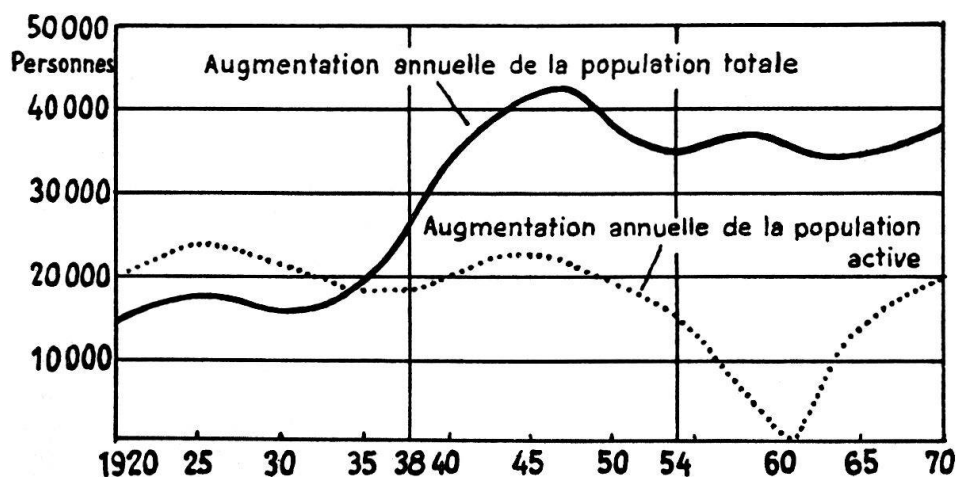


Fig. 4. Augmentation annuelle de la population totale et de la population active.



qui exercent une activité économique de 2.180.000. Un revenu national de 22 milliards exprime leur rendement. Le revenu par habitant s'inscrit à 4500 francs (1956).

Pour garantir à une population qui augmente rapidement les niveaux de vie actuels, le revenu national (calculé sur la base de l'indice de 1953) doit être porté à 24,5 milliards d'ici à 1971. Mais comme on peut prévoir que le nombre des personnes qui exercent une activité économique augmentera moins fortement, au cours des vingt prochaines années, que la population, l'effort de production par personne occupée devra être accru de 8 % si l'on veut prévenir un fléchissement du bien-être.

Si la durée du travail est réduite, l'effort requis des travailleurs sera plus grand encore. *Si la durée du travail était abaissée à 44 heures, la productivité qui est nécessaire pour garantir à une population plus nombreuse les niveaux de vie d'aujourd'hui devrait être accrue de 19 % d'ici à 1971.*

Mais on sait que les syndicats visent à améliorer encore les revenus réels. Si l'on se fixait pour objectif d'assurer à la population suisse, au cours des vingt prochaines années, une augmentation

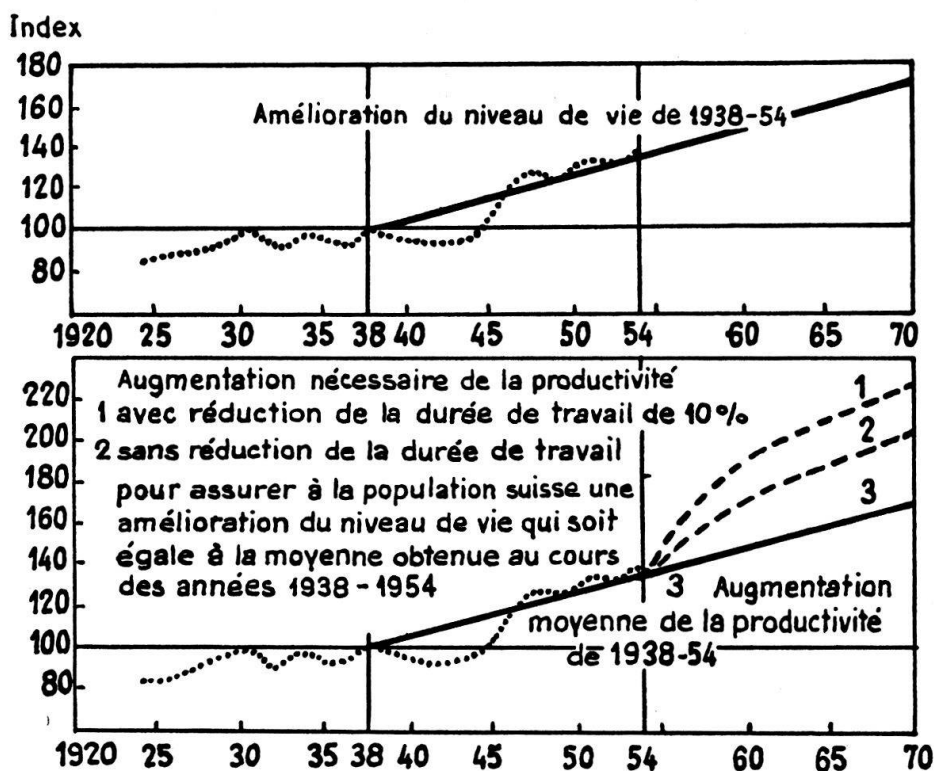


Fig. 5. Amélioration du niveau de vie et accroissement de la productivité.

des revenus réels de la même ampleur que celle dont elle a bénéficié au cours des quinze ou vingt dernières années, les estimations ci-dessus devraient être entièrement révisées. D'ici à 1971, le revenu national (en se fondant sur l'indice de 1953) devrait être porté à 5850 francs par habitant (130 % de 4500 francs) et à 31,8 milliards au total. En admettant que 2.228.000 personnes exercent alors une activité économique, chacune d'elle devrait atteindre un rendement de 13.950 francs, supérieur de 39,5 % par rapport à celui de 1953.

*Compte tenu d'une réduction de la durée du travail de 10 %, la productivité moyenne par personne occupée devrait donc augmenter de 55 % d'ici à 1971 pour garantir à l'ensemble de la population une élévation des niveaux de vie de 30 % « seulement ».*

Même si nous avons la possibilité de faire encore plus largement appel à la main-d'œuvre étrangère, il n'en reste pas moins que nous ne pourrions maintenir le niveau présent de bien-être qu'à la condition d'intensifier notre effort. C'est là une réalité que les discussions relatives à la productivité et aux salaires négligent généralement !

#### DES RÉFORMES SONT NÉCESSAIRES SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX

La nécessité d'accroître la productivité de 50 % et davantage au cours des prochaines années pose maints problèmes. Cet objectif suppose au premier chef d'énormes investissements.

Les investissements bruts (nouveaux investissements et capitaux nécessaires au remplacement des installations) s'établissent actuellement à 5 milliards par an environ (construction de logements et constructions publiques 2,5 milliards, exportations de capitaux  $\frac{1}{2}$  milliard, stocks et autres investissements — industrie, artisanat, agriculture — 2 milliards environ).

On ne saurait tenir pour excessifs les investissements effectués actuellement dans le secteur de la production, en particulier si l'on considère que l'adaptation constante des installations au progrès technique exige des capitaux toujours plus considérables. On n'exagère certainement pas en estimant que les investissements qui seront nécessaires de 1960 à 1970 s'inscriront entre 6,5 et 7,5 milliards par an. Il est possible que les immobilisations de capitaux soient alors inférieures à ces estimations ; mais dans ce

cas, la productivité, le revenu national et les niveaux de vie s'élèveront à une cadence moins rapide.

De toute évidence, cette constatation doit inciter les autorités et l'économie privée à reviser certaines de leurs conceptions. Jusqu'à maintenant, toutes les mesures prises ou envisagées aux fins d'influencer le cours de l'économie ont été commandées par la crainte d'un fléchissement ultérieur de la conjoncture. La constitution de fonds de crise par les entreprises privées et la tendance à différer l'exécution de certains travaux publics (pour disposer de « réserves de travail ») reflètent bien ce comportement psychologique.

En se fondant sur ce qui précède, on peut se demander s'il est vraiment rationnel d'engager l'économie privée également à pratiquer une politique « anticyclique » en matière d'investissements, sans parler du fait qu'une telle politique est difficilement applicable. En effet, il s'agit d'augmenter dès maintenant, et aussi rapidement que possible, les capacités de production afin que l'industrie puisse faire face aux exigences nouvelles que nous avons esquissées.

« Les entrepreneurs doivent tenir compte de ce phénomène : la tendance de l'économie à une expansion constante. Nous devons penser en termes d'expansion si nous voulons demeurer l'élément dynamique de l'économie ; c'est de cette manière seulement que nous remplirons notre mission d'entrepreneurs <sup>1</sup> ».

Les constatations de M. Drucker s'appliquent dans une large mesure au problème de la couverture des besoins croissants de capitaux de nos entreprises de production. Le gonflement constant de l'épargne « liée », des fonds d'assurance et de prévoyance — dont l'accroissement a pour effet de réduire les possibilités de placement impliquant des risques — est chose connue, de même que la régression relative de l'épargne libre.

Comme aux Etats-Unis, l'autofinancement gagne en importance et dépasse actuellement un milliard par an. Les dividendes non distribués des sociétés anonymes s'inscrivent à 700 millions de francs. Les réserves constituées par les personnes de condition indépendante atteignent quelques centaines de millions par an.

---

<sup>1</sup> C. GASSER : « Der Einfluss des Strukturwandels in der Konjunktur auf die Dispositionen des Unternehmers » ; tirage à part du *Journal des Associations patronales*, 1955.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue le fait que nombre d'entreprises mettent à la charge des frais généraux divers investissements destinés à l'entretien, et même à l'agrandissement des installations.

Quoi qu'il en soit, en Suisse également, l'offre de capitaux dont le placement suppose des risques tend à diminuer (de manière relative). On sait que le placement des capitaux — qui vont croissant — des institutions d'assurance (privées et publiques) constitue un problème. Un autre problème se pose aujourd'hui : les entreprises disposeront-elles demain des capitaux qui sont indispensables pour accroître les capacités de production conformément aux exigences nouvelles ?

En liaison avec ce qui précède, il n'est certainement pas inopportun d'insister sur la nécessité d'apporter certaines réformes au fonctionnement du marché des capitaux. En effet, il n'est pas exclu que la Suisse connaisse tôt ou tard, sur le marché des capitaux, le phénomène de la « pénurie dans l'abondance ». Comme aux Etats-Unis, la solution consiste à assouplir ou à supprimer les entraves qui limitent les placements des institutions d'assurance et de prévoyance aux valeurs pupillaires ; parallèlement, il conviendrait de réduire l'ampleur de l'épargne liée et avant tout de limiter la constitution de fonds de tout genre. Aux Etats-Unis, les pouvoirs publics autorisent dans une mesure croissante les institutions d'assurance à acquérir des actions ou à participer financièrement à des entreprises de production.

Nous devons reviser quelque peu notre comportement face aux problèmes de la conjoncture. Nous devons notamment attacher plus d'attention à l'évolution à long terme de notre économie, à la probabilité d'une expansion constante qui placera notre pays en face de problèmes impérieux. Ces problèmes paraissent être d'une autre nature que ceux que poserait une dépression.

#### PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE CONJONCTURELLE

Résumons provisoirement les conclusions que l'on peut tirer du chapitre précédent :

- Des modifications importantes de notre structure démographique vont se produire au cours des quinze prochaines années.

- La population inactive augmentera plus rapidement que la population active et, de ce fait, la charge pesant sur cette dernière croîtra.
- Le rapport entre l'accroissement de la population active et celui de la population inactive étant défavorable, il conduit à une pénurie de main-d'œuvre, en cas d'expansion économique à longue échéance.
- Le taux moyen d'augmentation de la productivité de notre économie doit donc être relevé si l'on veut, non seulement assurer à une population croissante le standard de vie actuel, mais encore l'améliorer chaque année de 1,5 à 1,6 %, comme ce fut le cas jusqu'à maintenant.
- Une telle élévation du taux d'accroissement de la productivité suppose des investissements importants et rapides dans les installations et les équipements.
- Ces investissements se heurtent cependant à de grosses difficultés et, par conséquent, le danger existe que les salaires et autres revenus dépassent l'augmentation effective de la productivité et déclenchent ainsi une montée inflationniste des prix.
- Les problèmes d'économie politique des prochaines années seront donc dominés bien davantage par une dévaluation progressive de la monnaie que par une « crise » avec chômage massif.
- Notre attention doit, dès lors, se porter avec toujours plus d'acuité sur les problèmes de structure et de développement à long terme de notre économie.

La critique de ces considérations oblige toutefois à nous poser les questions suivantes :

1. Les bases des statistiques démographiques sur lesquelles repose notre étude ne laissent-elles subsister aucun doute ?
2. Les pronostics démographiques, même s'ils apparaissent vraisemblables, conduisent-ils vraiment à une pénurie de main-d'œuvre, ou n'existe-t-il pas plutôt des facteurs correctifs qui ont été omis ou sous-estimés dans notre exposé ?



3. Une pénurie éventuelle de main-d'œuvre aura-t-elle forcément les conséquences économiques que nous prévoyons ?
4. Si tant est que nos pronostics et nos hypothèses se vérifient, que faut-il entreprendre sur le plan de l'économie politique pour éviter le bouleversement de l'évolution économique ?

### I. Bases statistiques démographiques

Le Bureau fédéral de statistiques a fait en 1954 une estimation du développement probable de la population jusqu'en 1970, sur la base de données précises, sur le taux de natalité et de mortalité, ainsi que sur les mouvements d'immigration et d'émigration. Les calculs reposent sur un examen rétrospectif des mouvements de la population durant les années 1931-1950. La première décennie de cette période (1931-1940) comprend principalement les années de crise, tandis que la seconde (1941-1950) porte sur les années de guerre et de haute conjoncture qui ont suivi la guerre. L'ensemble de la période constitue donc une « situation moyenne » et réunit, à côté des années de guerre, des années bonnes et mauvaises. La variante 1 part de cette situation moyenne et s'appuie sur les conditions démographiques de l'ensemble de la période, tandis que la variante 2 ne s'appuie que sur le développement résultant de la première partie (1931-1940) et la variante 3 sur les tendances indiquées dans les années 1941-1950. Les mouvements d'immigration ou d'émigration ne sont pas pris en considération, étant donné que l'estimation de leur développement à venir est problématique.

Nous avons construit notre thèse sur la variante 3, car les chiffres de cette variante correspondent bien au développement tel qu'il s'est produit effectivement depuis 1950 (fig. 1, p. 99).

Selon la variante 3, la population résidente de la Suisse aurait dû atteindre 4.890.000 habitants à fin 1955. Si l'on soustrait du nombre d'habitants effectivement atteint à fin 1955 le gain d'immigration dont il n'avait pas été tenu compte, on retombe exactement sur les mêmes chiffres.

La coïncidence, entre les développements effectif et calculé, repose sur le fait que les taux de natalité et de mortalité (prémises



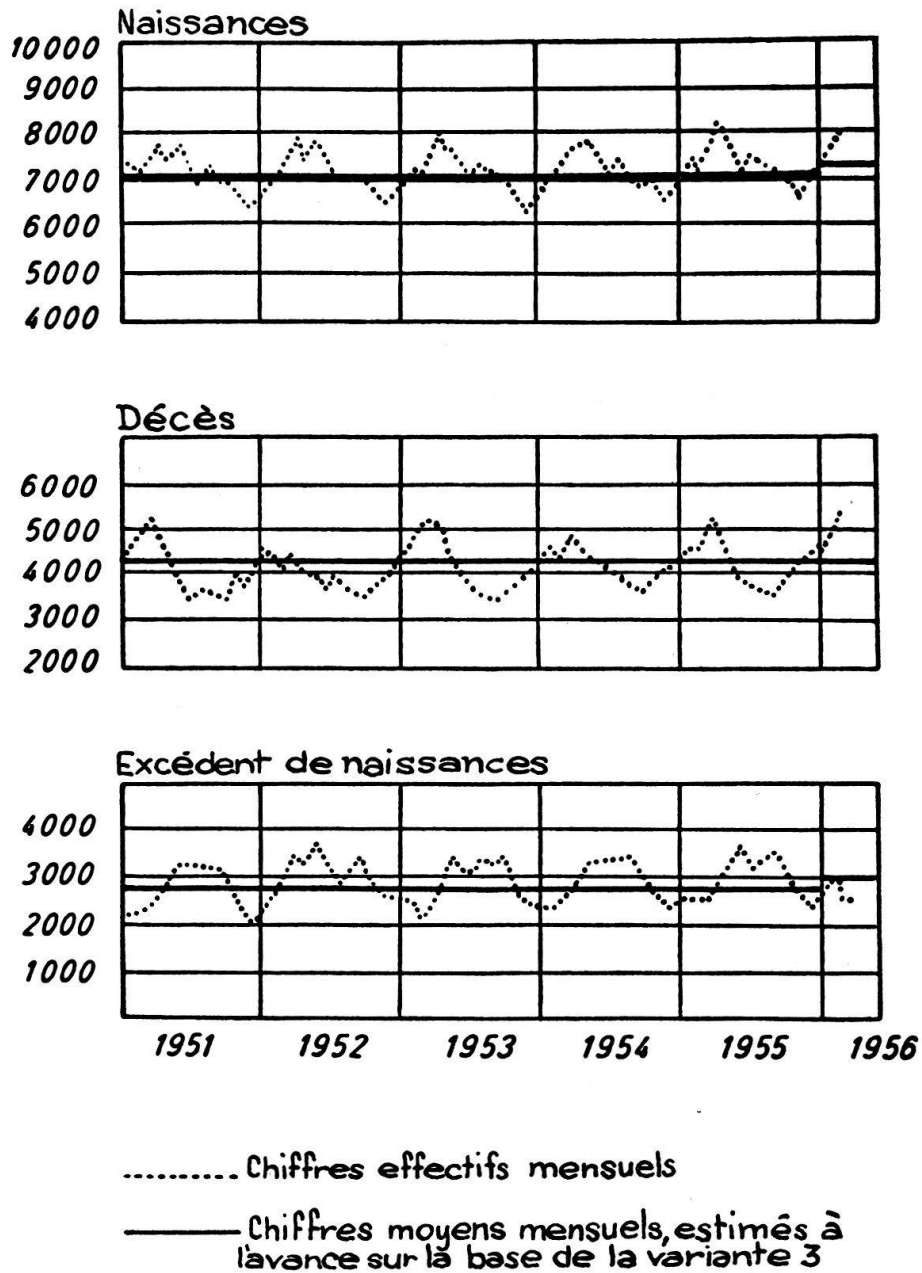


Fig. 6a. (Voir légende ci-contre.)

essentielles d'un pronostic démographique) dans les années 1950 à 1955 correspondent assez exactement à ceux de la variante 3, alors qu'ils diffèrent sensiblement de ceux des autres variantes. Il faut observer ici que le Bureau fédéral de statistique a dû renoncer à utiliser les taux de natalité des variantes 1 et 2 jusqu'en 1960, afin d'éviter une évolution saccadée de la courbe annuelle des naissances entre 1945-1950 et 1950-1955. En fait, dans ces

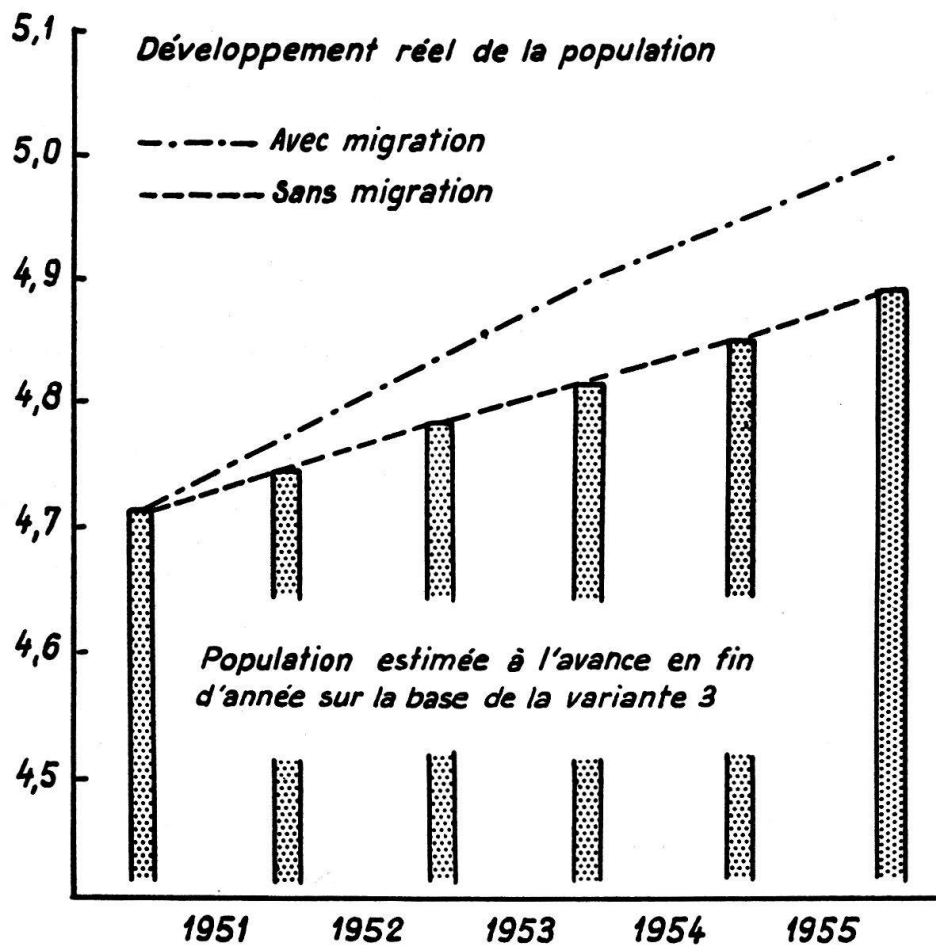


Fig. 6 a) et 6 b). Développement réel et estimé de la population suisse depuis 1950.

variantes, les naissances n'ont été établies qu'en 1961 pour la première fois, à partir des taux de 1930 à 1950, respectivement de 1930 à 1941 ; les chiffres des années 1950 à 1960 ont été obtenus par une extrapolation linéaire du développement des années d'après guerre. Seuls les chiffres de la variante 3 ont pu être déterminés à partir des données théoriques dès 1950 et ne pas s'écarter cependant des résultats réels. Il paraissait donc opportun de pousser notre étude sur les répercussions économiques du développement futur de la population à partir de la variante 3.

Par contre, on doit admettre que les chiffres de cette variante sont, eux aussi, plus ou moins incertains : d'abord parce que l'évolution de la fécondité ne peut être prévue avec exactitude, ensuite parce qu'on n'a pas tenu compte des migrations dans ces chiffres. Il serait donc osé d'accepter ces calculs comme des données précises de l'ampleur de l'évolution démographique future et de les

prendre à la lettre, sans tenir compte des considérations proprement économiques. Notons, à ce propos, ce qui suit :

1. Il ne s'agit pas tellement de connaître exactement l'ampleur de l'accroissement démographique, que de déterminer la direction de l'évolution et l'ordre de grandeur des modifications structurelles de la population. La coïncidence des chiffres réels et des résultats calculés de la variante 3 pour une période qui couvre plus du quart de l'époque analysée montre que la population de notre pays se développe très vraisemblablement comme le prévoit la variante 3.

2. Le développement de la population active, si important pour notre argumentation, peut être prévu avec assez d'exactitude, puisque les personnes susceptibles d'exercer une activité au cours des dix à quinze prochaines années sont déjà nées et que le taux de mortalité est remarquablement constant. L'incertitude quant à la natalité ne joue donc, dans ce cas, qu'un rôle secondaire.

3. Les migrations modifient cependant les valeurs absolues des statistiques. Comme le montre la figure 1, la population résidente suisse a atteint 5 millions en 1956 déjà, alors que, selon la variante 3, mais sans migrations, elle devrait se situer à environ 4.100.000 personnes en-dessous de ce chiffre. Ce fait n'altère cependant pas notre argumentation parce que les migrations n'influencent guère la répartition structurelle à l'intérieur de notre population. En fait, la charge de la population active par la population inactive a augmenté depuis 1950, comme le prévoyait la variante 3. Il n'y a donc aucune raison déterminante de contester les bases statistiques de notre étude.

## **II. Population active et personnes exerçant une profession**

Les pronostics démographiques montrent que, durant les quinze prochaines années, la proportion des classes d'âge actives, entre 20 et 65 ans, diminuera, tandis qu'au contraire, la fraction des très jeunes et des « vieux » augmentera, cette toute dernière en particulier. On doit donc s'attendre à ce que ce rapport entre le développement des populations active et inactive — dans la perspective d'une économie expansive à long terme — conduise à une pénurie de main-d'œuvre toujours plus marquée.

Le critique peut toutefois faire état de certains allègements qui devraient atténuer cette carence future.

1. *Mobilisation accrue des forces de travail inutilisées à l'intérieur du pays.*

La proportion des personnes exerçant une profession est allée en diminuant sans cesse depuis 1900. Ce fait historique, facile à vérifier, nous permet d'admettre au mieux que le pourcentage des personnes susceptibles d'exercer une activité qui embrasseront une profession restera constant au cours des quinze prochaines années, si toutefois il ne diminue pas. Dans les « communications du délégué aux possibilités de travail » la question est posée de savoir si ce manque de forces de travail disponibles ne conduira pas à un renversement de l'évolution. La constatation du fait que la part des personnes n'exerçant pas de profession a crû aux dépens de l'ensemble des personnes pouvant exercer une activité économique, signifie, vraisemblablement, qu'une réserve plus grande de forces de travail inutilisées est constituée, réserve à laquelle on pourrait faire appel dans les circonstances envisagées. On pense, avant tout, à l'enrôlement accru des femmes mariées dans le circuit économique, ainsi qu'à l'assouplissement des limites d'âge, un peu trop strictes, auxquelles on se tient dans beaucoup d'entreprises privées ou publiques ; il serait ainsi possible de réintroduire, dans le circuit économique, des personnes qui ont été frappées par la limite d'âge, alors qu'elles étaient encore capables d'une activité professionnelle. Il est probable qu'une telle mesure irait de soi, si les conditions de salaires et d'engagement s'amélioraient encore.

Ces conclusions nous paraissent cependant problématiques. Les chiffres du tableau 2 (p. 112) montrent que la grosse partie de ces réserves « d'inutilisés » est constituée par les femmes qui sont écartées de la vie professionnelle, parce qu'elles sont entièrement accaparées par leurs obligations ménagères.

En 1950, on comptait plus de 1,5 million d'hommes exerçant une activité professionnelle, tandis que le total des hommes, entre 20 et 65 ans, ne se montait qu'à 1,35 million. Cela signifie que plus de 170.000 hommes exerçant une profession se recrutaient parmi ceux qui avaient moins de 20 ans ou plus de 65, ce qui correspond déjà à plus du 50 % de tous les hommes entre 15 et 20 ou au-delà

Tableau 2. *Rapports entre la population active et les personnes exerçant une profession en Suisse en : 1910 - 1930 - 1950*

	Année 1910	Année 1930	Année 1950
Ensemble de la population de 20 à 65 ans . . . . .	2.004.755	2.425.082	2.823.226
Personnes exerçant une profession . . . . .	1.783.195	1.942.626	2.155.656
Personnes exerçant une profession en pour- cent de la population de 20 à 65 ans. . .	88,9 %	80,1 %	76,3 %
<i>Hommes</i>			
Population masculine de 20 à 65 ans . . . . .	981.439	1.153.368	1.347.487
Hommes exerçant une profession . . . . .	1.178.782	1.331.358	1.515.232
Hommes exerçant une profession en pour- cent de la population masculine de 20 à 65 ans	120,1 %	115,4 %	112,1 %
<i>Femmes</i>			
Population féminine de 20 à 65 ans . . . . .	1.023.316	1.271.714	1.475.739
Femmes exerçant une profession . . . . .	604.413	611.268	640.424
Femmes exerçant une profession en pour- cent de la population féminine de 20 à 65 ans . . . . .	59,1 %	48,1 %	43,3 %

de 65 ans. La possibilité d'augmenter ces effectifs semble donc limitée.

Les circonstances sont différentes pour les femmes. En 1950, on comptait 640.000 femmes exerçant une profession sur un total de près de 1,5 million de femmes entre 20 et 65 ans. Le contingent de femmes exerçant une profession par rapport à l'ensemble de la population féminine active a diminué, depuis 1910, beaucoup plus vite que cela n'a été le cas dans la classe masculine correspondante. Un enrôlement plus prononcé des femmes dans la vie économique paraît donc possible. On oublie cependant une chose lorsque, sur la base de ces chiffres, on admet sans autre que le pourcentage des femmes exerçant une profession pourrait être relevé. La position des femmes dans la vie économique et l'importance de leur incorporation à cette vie économique sont déterminées par le développement historique et la structure économique, sociale et mondaine du pays. Or, cette dernière ne se modifie guère que pour un temps bref ou alors plus longuement par l'application de mesures autoritaires et dirigistes, telles qu'elles sont en vigueur dans les pays de l'Est, où l'enrôlement des femmes est imposé par l'Etat.

On se simplifie donc décidément trop les choses quand, arguant du fait qu'en Suisse il n'y a « que » 26,2 % des femmes qui exercent



une profession, alors que la proportion est beaucoup plus forte dans plusieurs pays européens, on en déduit qu'il suffirait de porter la participation suisse des femmes à la vie professionnelle à ce qu'elle est en Allemagne occidentale, par exemple (31,4 %), pour remonter le nombre des personnes participant au processus économique de 127.000, ce qui résoudrait le plus simplement du monde le problème d'un manque de forces de travail à venir. C'est exactement avec la même absence de réalisme qu'on prétendrait résoudre d'un coup le problème du chômage chez notre voisin du Sud, en abaissant le pourcentage des femmes exerçant une profession en Italie de 27 % à 22 %.

L'argument, selon lequel il suffirait d'améliorer les conditions de gain et de salaire pour mobiliser de nouvelles forces de travail, doit aussi être examiné avec prudence. En fait, c'est plutôt le contraire qui se produit et l'élévation du niveau de vie diminue généralement le nombre des personnes actives (notamment celui des femmes). La preuve en est illustrée par la figure 7, qui

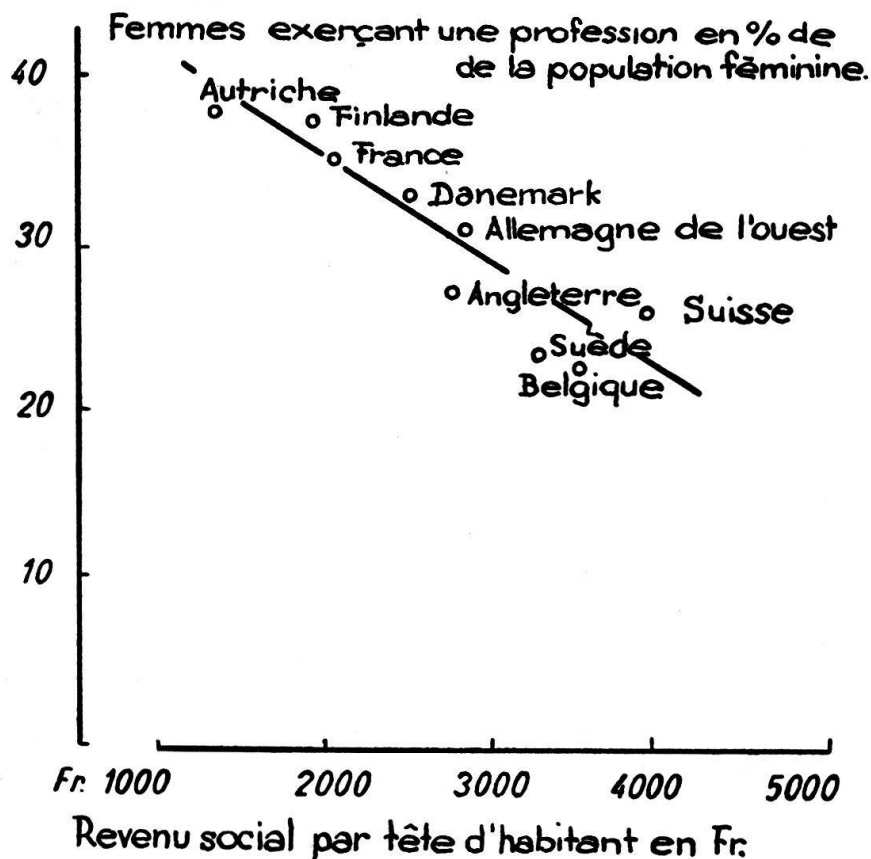


Fig. 7. Proportion des femmes exerçant une profession par rapport à la population féminine totale dans différents pays.



représente la participation des femmes à la vie professionnelle dans différents pays de l'Europe occidentale de structures analogues. Le pourcentage des femmes exerçant une profession est surtout important dans les pays où le standard de vie est bas, tandis qu'il est faible dans ceux où les revenus moyens sont relativement importants. L'examen sur une longue période et pour chaque pays de l'évolution du nombre des personnes exerçant une profession, en fonction du niveau de vie, conduit aux mêmes résultats.

Par ces considérations, nous n'entendons pas écarter la possibilité d'une mobilisation plus intense des personnes pouvant exercer une profession (notamment les femmes) durant une période de pénurie de main-d'œuvre aiguë (les possibilités d'une mobilisation accrue des personnes susceptibles d'une activité professionnelle seront examinées plus loin). Il s'agissait toutefois de montrer que ces possibilités ne doivent pas être surestimées.

## 2. *L'introduction accrue de travailleurs étrangers*

L'augmentation du nombre des travailleurs étrangers peut aussi être considérée comme une nouvelle possibilité d'atténuer et de combattre un manque éventuel de travailleurs. Les arguments, à l'appui de cette thèse, ne semblent pas non plus convaincants. Comme le délégué aux possibilités de travail lui-même l'a fait observer, « il semble que les possibilités massives de recrutement ont déjà atteint leurs limites supérieures, tant au point de vue intérieur qu'étranger. »

Et tout d'abord, on ne peut ignorer la position prise par les syndicats à propos de ce problème ; elle a été exprimée sans équivoque par le conseiller national A. Steiner : « Il y a cette année (1956) plus de 300.000 ouvriers étrangers occupés en Suisse dans toutes sortes de secteurs — de l'industrie à l'agriculture et à l'hôtellerie. Nous estimons donc maintenant que cela suffit pour l'industrie et l'artisanat... Dans aucun autre pays, les syndicats n'ont montré autant de compréhension quant à l'introduction de travailleurs étrangers. Ce qui était nécessaire pouvait être admis, en admettre davantage serait malsain. C'est pourquoi cela doit cesser. »

Au sujet du recrutement des travailleurs étrangers, on doit dire encore ceci : tous les pays de l'Europe occidentale se trouvent

devant la même évolution démographique que la Suisse. La table 3 montre que le rapport entre l'accroissement de la population et l'augmentation du nombre des personnes susceptibles de travailler devient défavorable partout. La charge des personnes à même de travailler par la population inactive augmente partout.

*Tableau 3. Charge de la population active par les personnes âgées en 1950 et 1970, selon O.E.C.E.: l'évolution démographique en Europe occidentale, 1951-1970, Paris 1956*

« Personnes âgées » (Hommes en dessus de 65 ans et femmes en dessus de 60 ans)

	En pour-cent de la population active <sup>1</sup>		Modifications en 1970 par rapport à 1950
	1950	1970	%
Allemagne . . . . .	18,4	28,3	+ 54 %
Autriche . . . . .	21,1	29,2	+ 38 %
Belgique . . . . .	21,0	28,5	+ 36 %
Danemark . . . . .	18,1	23,4	+ 29 %
France . . . . .	22,4	25,3	+ 13 %
Grèce . . . . .	14,2	19,3	+ 36 %
Italie . . . . .	16,2	20,3	+ 26 %
Luxembourg . . . . .	17,6	28,1	+ 60 %
Norvège . . . . .	18,5	26,1	+ 41 %
Hollande . . . . .	15,9	20,5	+ 29 %
Grande-Bretagne . . . . .	21,2	28,1	+ 33 %
Suède . . . . .	19,9	26,2	+ 32 %
Suisse . . . . .	18,6	26,6	+ 43 %
Portugal . . . . .	14,6	17,1	+ 17 %

<sup>1</sup> La population « active » est envisagée un peu autrement dans les études de l'O.E.C.E. que dans la nôtre. L'O.E.C.E. considère comme « actives » les classes de 15 à 65 ans pour les hommes et de 15 à 60 ans pour les femmes. Cette différence ne joue cependant aucun rôle quant aux résultats de notre analyse.

Ainsi les pays mêmes, qui jusqu'ici disposaient d'un important contingent de travailleurs étrangers, n'éviteront pas cette évolution. Le cas de l'Allemagne de l'Ouest est particulièrement frappant. L'augmentation annuelle de la population active qui était en moyenne de 340.000 personnes ces deux dernières années, tombera en-dessous de zéro en 1958, tandis que la population totale augmentera encore, année après année, d'un demi million. Dès les prochaines années, l'Allemagne occidentale ne pourra donc plus mettre à disposition l'actuel contingent de travailleurs étrangers.

Dans cette perspective, on a toutefois avancé le fait que — si évidemment certaines zones de recrutement traditionnelles des travailleurs étrangers n'étaient plus à même de couvrir nos besoins — il existe encore assez de pays, à population excédentaire, avec

*Tableau 4. Evolution probable de la population active en Allemagne occidentale, d'après R. Plate, Wirtschaftspolitische Interventionen und Landwirtschaft, Agrarwirtschaft 1956, page 74.*

Année	Population active (15-65 ans) en millions	Fluctuations
1952 . . . . .	32,6	+ 300.000
1953 . . . . .	32,8	+ 245.000
1954 . . . . .	33,1	+ 295.000
1955 . . . . .	33,4	+ 345.000
1956 . . . . .	33,8	+ 340.000
1957 . . . . .	34,0	+ 250.000
1958 . . . . .	34,2	+ 195.000
1959 . . . . .	34,2	— 20.000
1960 . . . . .	34,1	— 50.000
1961 . . . . .	34,0	— 60.000

de gros effectifs. Et l'on vise, une fois de plus, l'Italie qui, étant donné son rapide accroissement de population et l'augmentation moins rapide des possibilités d'emploi indigènes, dispose d'un « réservoir de travail » suffisant pour continuer à envoyer à l'étranger des forces de travail. On peut cependant se demander si, à l'avenir, cet excédent de population, constitué essentiellement d'agriculteurs et de travailleurs sans instruction, avec peu ou point de formation professionnelle, correspondra à nos besoins de spécialistes et de pays hautement industrialisé. La même observation est valable pour les pays plus éloignés avec une population agricole excédentaire dans laquelle on n'a pas encore puisé.

Nous ne pouvons donc que partager l'opinion du délégué aux possibilités de travail, selon laquelle les possibilités d'un recours supplémentaire aux travailleurs étrangers doivent être considérées comme limitées.

### III. Conséquences pour l'économie

Il s'agit de la question décisive : une pénurie éventuelle de main-d'œuvre aura-t-elle les conséquences économiques pronostiquées dans notre article ? Plusieurs objections et réserves ont été faites aux conclusions que nous avons tirées ; elles peuvent être résumées comme suit :

1. Notre thèse ne tient pas compte du développement inconnu de la conjoncture et notamment de la possibilité d'une récession.
2. L'amélioration de la productivité nécessaire à l'accroissement du bien-être s'obtiendra sans difficultés.

3. La mesure dans laquelle l'augmentation de la productivité sera nécessaire, à l'avenir, a été surestimée.
  4. On surestime, de même, les investissements nécessaires à l'augmentation de la productivité.
  5. Un accroissement des investissements ne saurait se produire, sans dépasser la capacité de la construction et de l'industrie des biens d'équipement. Une accélération nouvelle des investissements destinés aux équipements entraînerait des hausses de prix inflationnistes et renforcerait le danger d'une surexpansion conjoncturelle.
  6. Le financement des investissements futurs ne présente aucune difficulté, étant donné la richesse de notre pays en capitaux.
- Ces points doivent être examinés plus à fond :

#### 1. *Evolution économique à courte et à longue échéance*

De différents côtés, on a prétendu que notre thèse ne tenait pas suffisamment compte de l'évolution inconnue de la conjoncture, mais qu'elle postulait un développement économique des quinze prochaines années qui ne serait compromis par aucune régression de l'emploi ni aucune difficulté d'écoulement de la production et que nous comptions avec une prospérité durable jusqu'en 1970. Notre thèse apparaissait ainsi à certains lecteurs comme l'expression d'un optimisme conjoncturel dangereux — sinon aveugle. Une dépression ou même une légère récession, avec ses restrictions dans la consommation et l'emploi, rendrait illusoire le problème d'un futur manque de main-d'œuvre et remettrait ainsi en question toutes les conclusions qui en dériveraient.

Cette objection repose sur une incompréhension des buts de notre étude. Nous ne voulons faire aucun pronostic conjoncturel, mais bien montrer les tendances de l'évolution à long terme. A cet effet, il faut mettre en évidence, non la conjoncture, mais l'allure de l'évolution économique à longue échéance, exactement comme dans une analyse sur plusieurs années on élimine les variations saisonnières. Ce qui est déterminant pour notre analyse, c'est la tendance générale (fondamentale) que suit notre économie à longue échéance.

Toutes les études statistiques montrent que cette tendance fondamentale est résolument expansive. La Suisse se trouve impli-

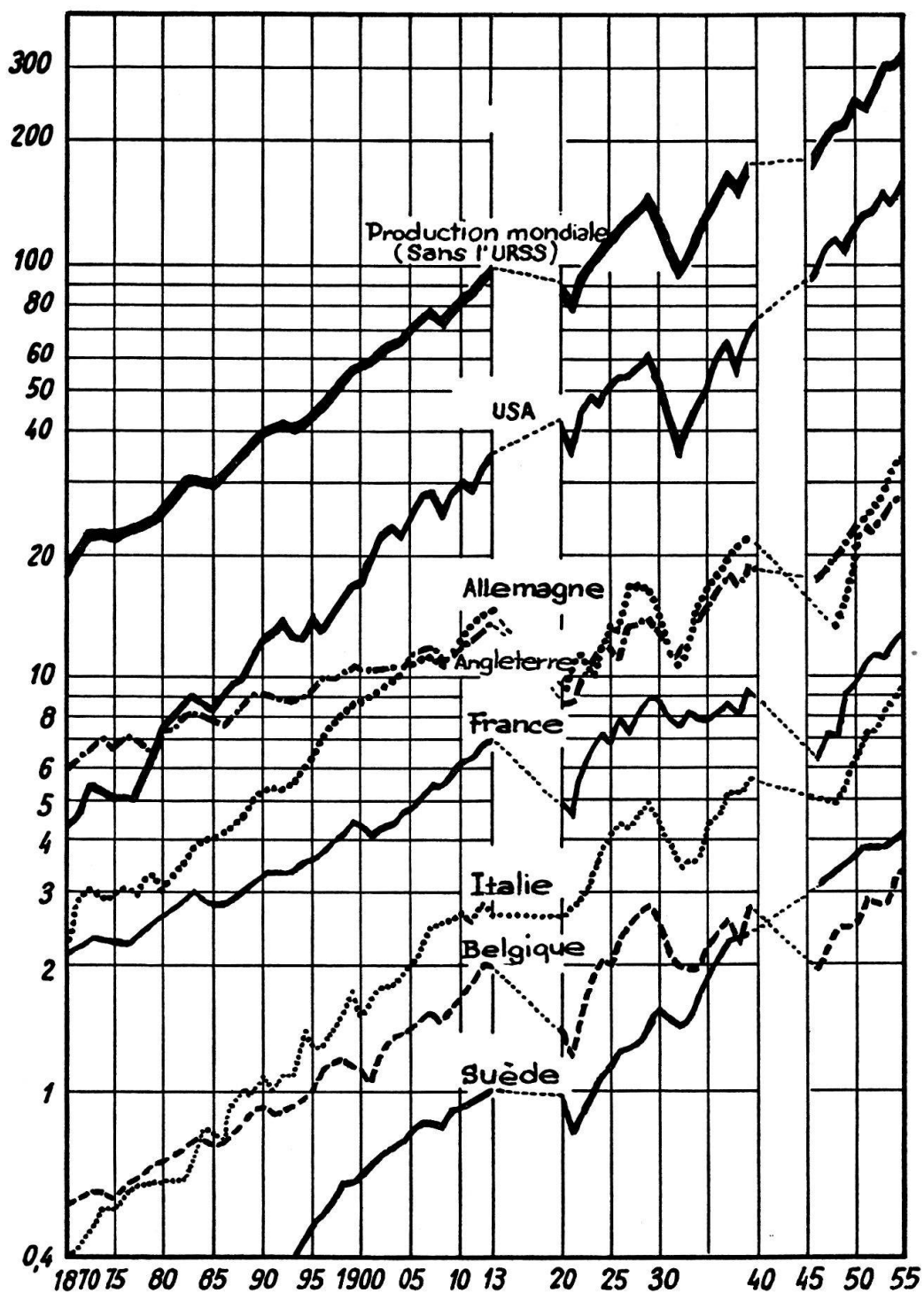


Fig. 8. Développement de la production industrielle depuis 1870. (Index 1913 = 100 ; les autres indices ont été estimés d'après la part des différents pays à la production mondiale de 1913).



quée, comme tous les autres pays du monde, après comme avant, dans un processus de croissance, qui progresse sans arrêt.

Le développement de la production industrielle est significatif à ce sujet. Il est représenté sur la figure 8 (p. 118) pour quelques-uns des principaux pays industriels du monde occidental ; malheureusement les chiffres correspondants manquent pour la Suisse, mais une étude historique de l'évolution industrielle de notre pays montre qu'elle s'élève parallèlement à celle des autres pays.

Des figures ci-contre, on déduit que les mouvements de la conjoncture se développent *autour* de la tendance générale. Le point bas d'une onde conjoncturelle se trouve presque toujours plus haut que le point bas de l'onde précédente. Examine-t-on l'évolution en détail, on constate que les périodes de contraction sont beaucoup plus courtes que les périodes d'expansion.

Ce qui est donc remarquable, c'est le fait que, malgré toutes les récessions et les guerres, la tendance générale à long terme se retrouve toujours.

L'expansion, à longue échéance, peut se déduire notamment de trois facteurs qui sont représentés sur les figures 9 à 11 (p. 120, 121, 122).

- a) Le développement de la population oblige l'économie à des prestations toujours plus grandes, ne serait-ce que pour assurer à un nombre croissant d'habitants le même niveau de vie.
- b) Le progrès technique provoque une impulsion importante du développement économique d'un pays. Si, au cours des cinquante dernières années, la production sociale par tête a augmenté en Suisse en moyenne chaque année de 1,5 %, cela est dû en premier lieu à l'amélioration des moyens et des méthodes de production, en d'autres termes, aux progrès techniques. Le développement de la productivité reflète cette avance constante de la technique qui vient d'entrer dans une nouvelle phase de son évolution, en abordant le secteur de la physique nucléaire, de l'électronique et des matières synthétiques.
- c) L'expansion des relations économiques extérieures. Une intensification des échanges internationaux de biens et de services est en relation avec la croissance industrielle et économique, et notamment avec l'essor des pays sous développés.



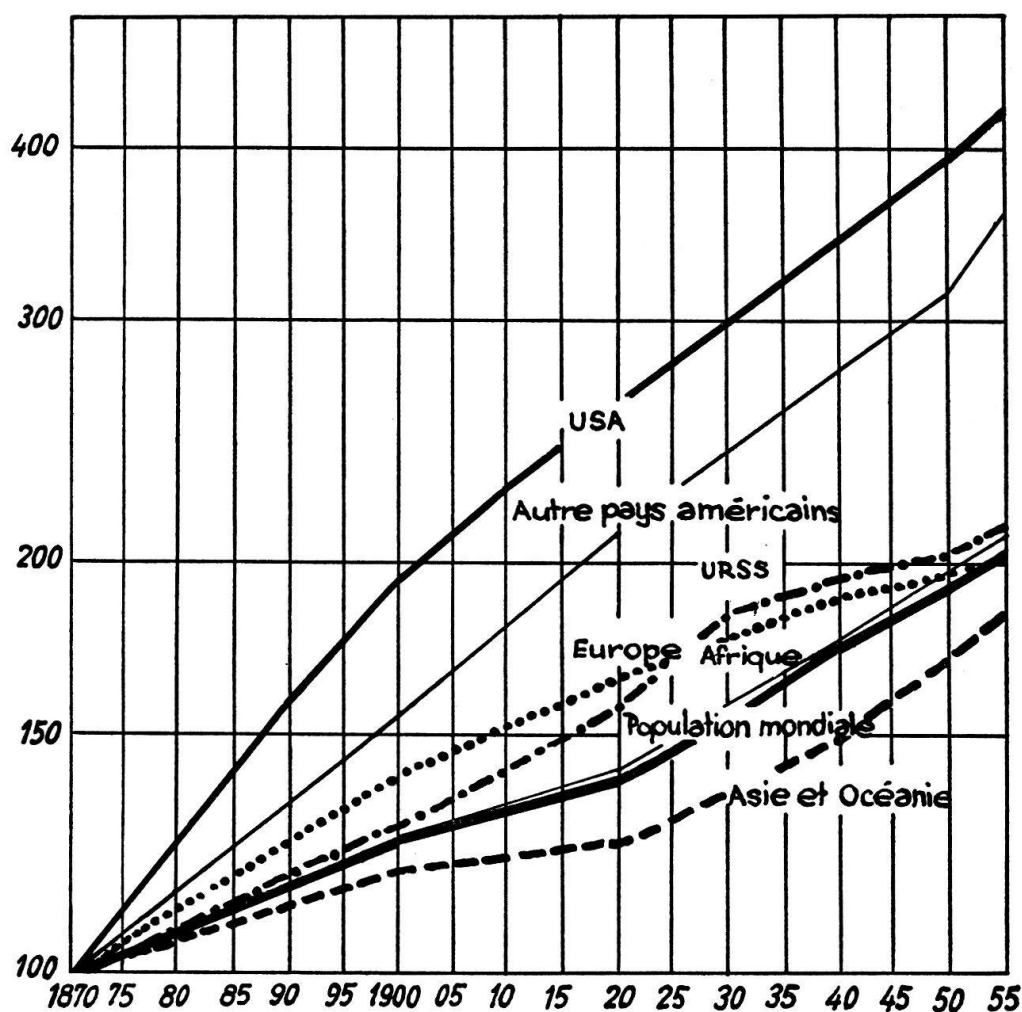


Fig. 9. Développement de la population mondiale depuis 1870. (Index 1870 = 100).

Population en millions	A n n é e s					
	1870	1920	1930	1940	1950	1954
Europe . . . . .	200	328	355	380	393	404
U.S.A. . . . .	39	100	123	131	152	165
Reste de l'Amérique . . . . .	51	108	121	146	178	192
U.R.S.S. . . . .	100	158	176	196	202	214
Asie et Océanie . . . . .	800	976	1083	1224	1381	1465
Afrique . . . . .	100	140	155	172	198	210
<i>Total</i> . . . . .	1300	1810	2013	2250	2504	2652

L'effet salutaire du commerce international sur la production, l'emploi et les revenus des pays partenaires, est connu. La figure 11 (p. 122) montre que, malgré les deux guerres, les vagues successives de protectionnisme et la division entre l'Est et l'Ouest, le commerce international, lui aussi, suit une courbe ascendante.

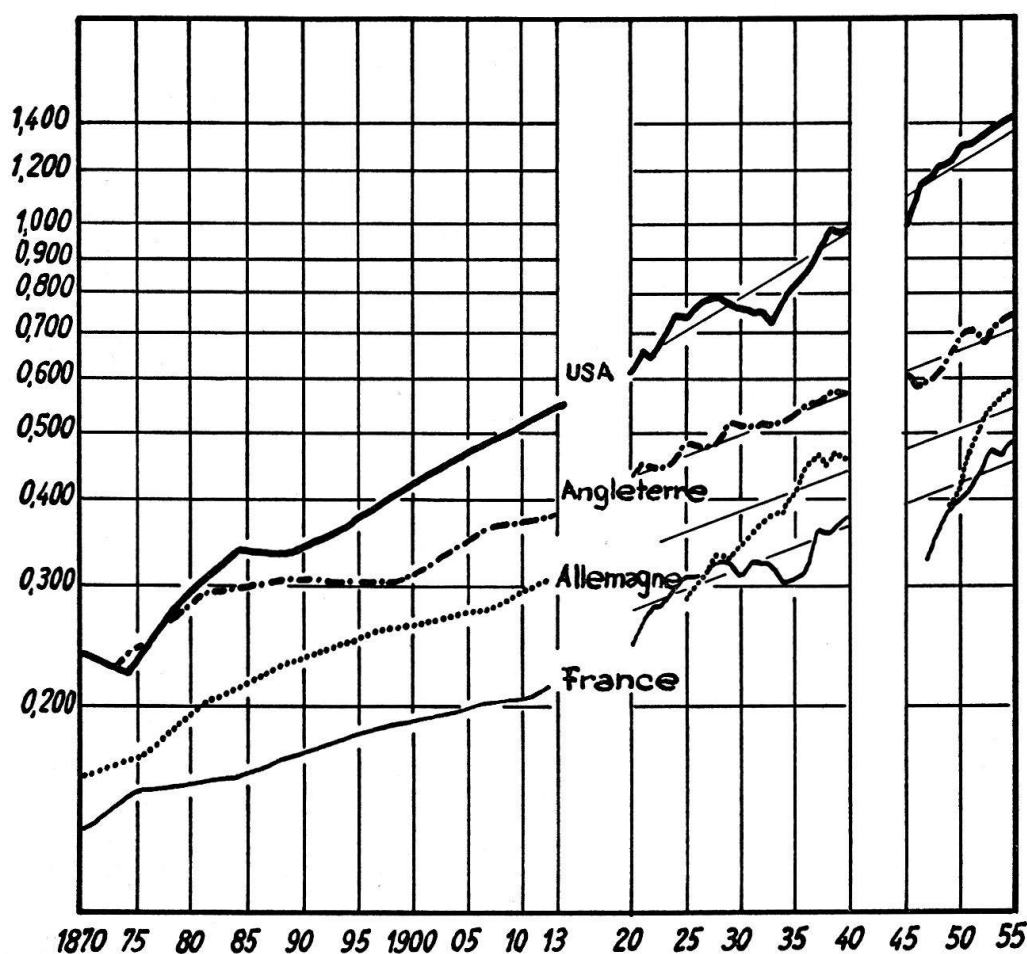


Fig. 10. Evolution du produit social réel par heure de travail dans différents pays de 1870-1955 (le produit social est exprimé en dollars dont le pouvoir d'achat unitaire est basé sur les prix de 1929).

Le mouvement de la population, le progrès technique et le commerce mondial illustrent les constantes de l'expansion économique durant les cent dernières années, et on ne voit pas pourquoi cette évolution s'arrêterait brusquement dans les dix à quinze prochaines années. Selon toute probabilité, les structures ainsi développées stimuleront plutôt l'évolution économique, au moins autant que durant les quarante à cinquante dernières années.

Si nous voulons apprécier les effets à longue échéance de l'évolution démographique jusqu'en 1970, nous devons les placer dans le cadre d'une économie expansive durable. Cette sorte d'analyse n'a rien à faire avec un pronostic conjoncturel. Il est parfaitement possible que, jusqu'en 1970, il se produise un fléchissement, ou même une récession manifeste. Nous pouvons et devons cependant

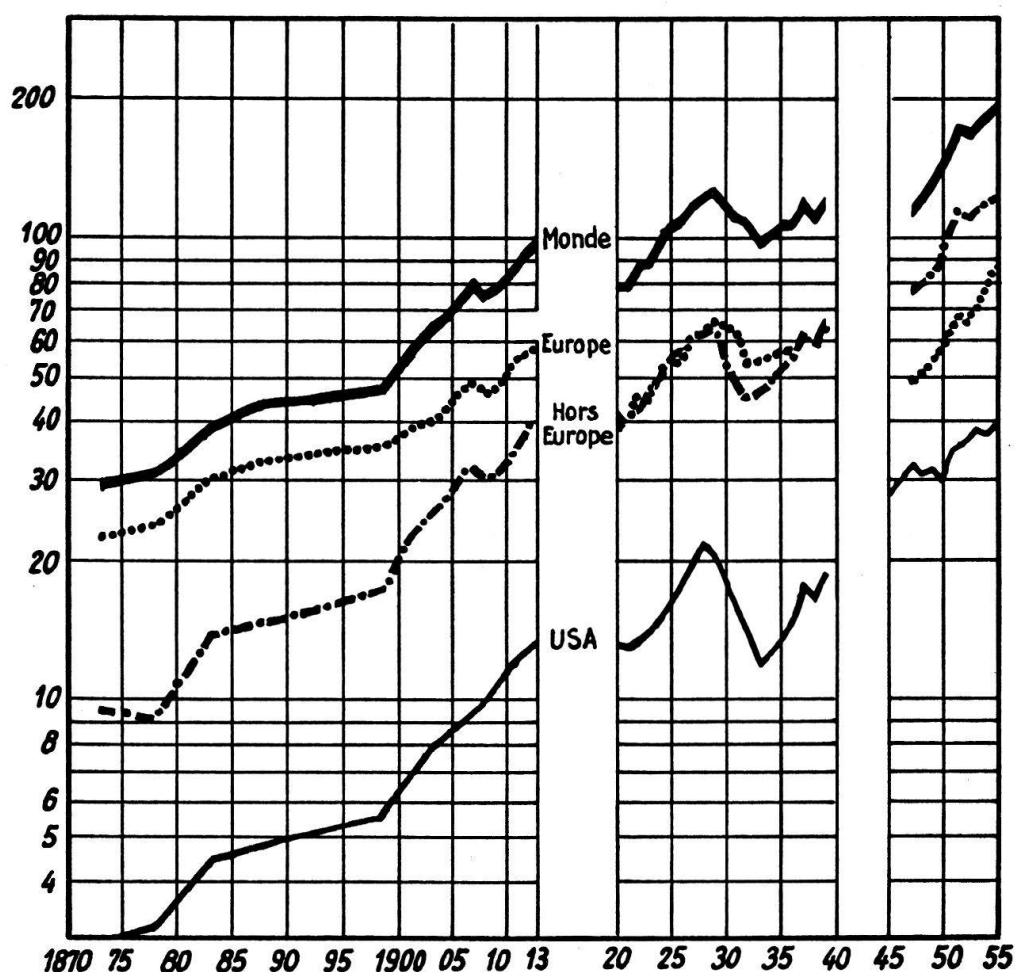


Fig. 11. Développement du commerce mondial depuis 1870. (Index 1913 = 100 ; les autres indices ont été estimés d'après la part des différentes régions du commerce mondial de 1913).

partir de la supposition qu'à longue échéance, la production, l'emploi et les revenus suivront leur courbe d'évolution ascendante.

Le postulat d'une économie en expansion progressive, qui est à la base de notre étude, ne repose pas — comme le dit J. Niehans — sur « une projection prématurée de l'instant présent dans un lointain avenir ». Ce postulat est bien plutôt déduit de la tendance générale manifestée au cours des soixante-dix à quatre-vingts dernières années. On pourrait, tout au plus, nous accuser d'avoir été trop conservateur, car le taux d'expansion moyen a été abaissé par les deux guerres et la dépression économique survenues pendant ces trente dernières années et il est possible qu'il se situe plus haut à l'avenir.

Ces réflexions répondent aussi à la question du développement de la demande. Celle-ci est en effet déterminée par la tendance générale à l'expansion des dernières soixante-dix à quatre-vingts années. Les fluctuations momentanées de la demande et les déplacements de la demande se produiront aussi à l'avenir. On peut et doit cependant admettre, ici encore, qu'à longue échéance, elle obéira à la tendance générale.

## 2. *Production et productivité*

Dans les milieux syndicalistes, on prétend souvent que le taux moyen d'augmentation de la productivité ne pose aucun problème, même si l'on réduit la durée du travail. Les progrès de la productivité, dans tous les pays du monde, sont tels qu'un accroissement de ce taux de  $\frac{1}{2}$  % par an peut être réalisé sans autre (en Suisse, cela signifierait un accroissement de 1,5 à 2 % par an).

Une étude empirique laisse cependant supposer le contraire. Plaçons-nous, par exemple, dans le cas des U.S.A., où des données numériques solides existent ; elles montrent que :

- Malgré une mécanisation et une automatisation toujours plus poussée de la production, le taux d'accroissement annuel de la productivité est resté remarquablement constant.
- Il est de 2,1 % dans l'industrie et de 1,6 % dans l'agriculture (fig. 12, p. 124). Dans l'après-guerre, aucune accélération de l'évolution économique de la productivité ne s'est produite. En fait, les améliorations obtenues dans quelques secteurs par la mécanisation et l'automatisation ont été compensées par un retard dans les secteurs annexes, et de ce fait, aucun accroissement du taux ne s'est manifesté sur l'ensemble.

Il semble donc qu'un accroissement durable du taux d'évolution de la productivité, de  $\frac{1}{2}$  % seulement, exigerait un bouleversement révolutionnaire de tout l'appareil de production.

L'évolution de la productivité, dans quelques pays, depuis la guerre semble toutefois enlever de la force à cette affirmation. En Allemagne occidentale, par exemple, le taux d'accroissement de la productivité dans l'industrie est depuis 1949 de 4 à 5 % par an. On observe des résultats analogues en France, en Hollande et en Italie. En appréciant ces chiffres, il ne faut cependant pas oublier que la productivité de ces pays, spécialement de ceux qui ont connu

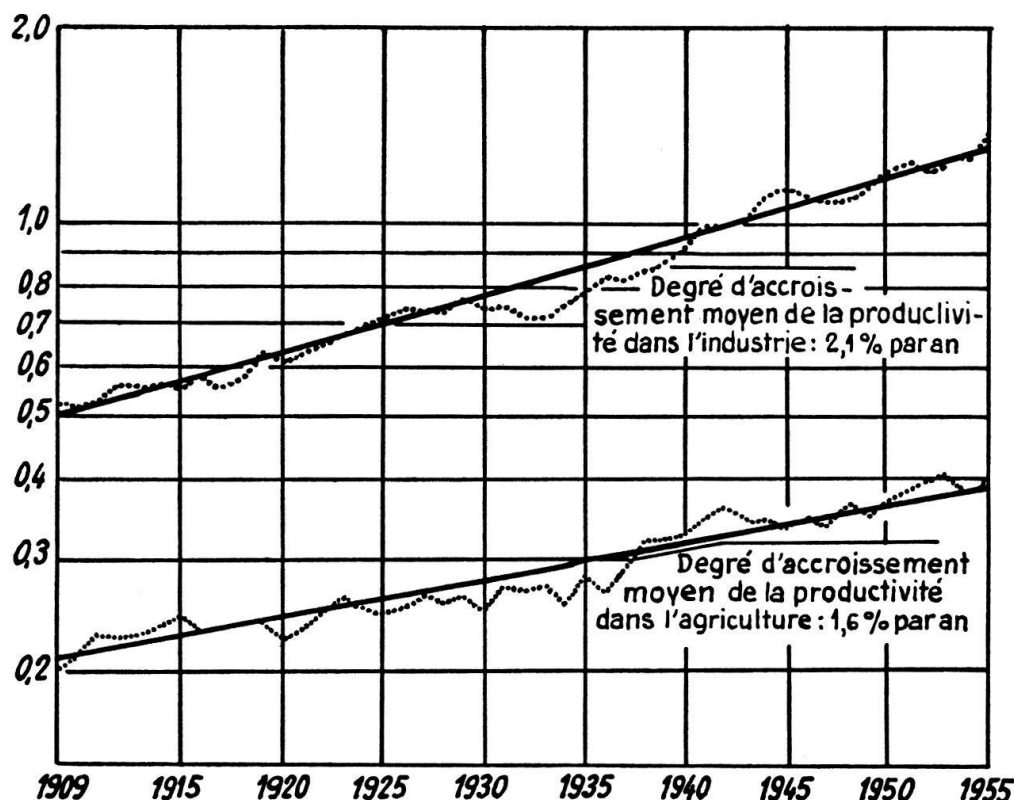


Fig. 12. Accroissement de la productivité dans l'industrie et dans l'agriculture américaines de 1909-1955. (Production chiffrée en dollars par heure de travail au prix de 1939).

des dommages, était descendue bien au-dessous du niveau d'avant-guerre. L'impulsion des forces de travail reflète donc les efforts de ces pays pour rattraper le retard pris en matière de productivité, par rapport à l'avant-guerre.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que la courbe de la productivité s'aplatit de nouveau, dès qu'elle a rejoint celle de la tendance générale à longue échéance. En Allemagne occidentale, par exemple, le taux d'accroissement de cette année est déjà retombé au dessous de 2 %.

### 3. Productivité et bien-être

Nous montrons, dans notre étude, que le taux d'accroissement de la productivité de notre économie doit être relevé fortement, non seulement pour maintenir le bien-être actuel, mais encore pour élever, chaque année, le standard de vie de 1,5 %, comme cela a



été le cas ces dernières années. A ce propos, par mesure de simplification, on a confondu « bien-être moyen ou général » avec « revenu social par tête de population ».

J. Niehans fait observer que ceci n'est admissible que si la structure de la population ne change pas ; par contre cela devient sujet à caution si l'on doit envisager des transformations de notre structure démographique. Les besoins ne se répartissent pas également entre les différentes classes d'âge. Le besoin en logements, installations domestiques, automobiles et biens d'usage durables, en général, se concentre essentiellement sur la population active. Si la proportion de ce groupe diminue, il suffit d'un plus faible revenu par tête de population pour couvrir dans la même mesure ces besoins. Par conséquent, écrit J. Niehans, l'augmentation de productivité nécessaire au maintien du même bien-être a été probablement surestimée.

Nous sommes du même avis et avons déjà soutenu cette opinion à Fribourg devant la Société suisse d'économie politique et de statistique. Si nous avons cependant admis dans notre analyse l'équivalence du bien-être (niveau de vie) avec le revenu social, c'est avant tout pour les deux raisons suivantes :

D'abord, il est impossible de déterminer clairement l'influence des transformations de la structure démographique sur la demande de biens ; ensuite parce que cette influence ne doit pas non plus être surestimée.

On peut notamment établir que :

- a) La part des besoins en biens durables qui est fortement concentrée sur la population active ne représente qu'une fraction de l'ensemble des produits de consommation. Aux U.S.A., cette fraction est de l'ordre de 14 %; elle est vraisemblablement encore plus faible en Suisse.
- b) Une plus grande partie des biens de consommation sera touchée par les transformations intervenant entre la population active et la population inactive. Cela est valable en particulier pour l'alimentation. On peut, par exemple, évaluer sans peine le besoin en produits alimentaires selon les classes d'âge, d'après l'échelle des besoins physiologiques de A. Jung. On s'aperçoit alors que les transformations de structure de la population n'auront pratiquement pas d'influence sur l'ensemble des

besoins en produits alimentaires. A ce propos, il faut rappeler que les produits alimentaires représentent plus du tiers de la totalité des biens consommés par la population suisse.

Des réflexions analogues sont valables pour d'autres biens de consommation représentant de 30 à 40 % de l'ensemble (habillement, éducation, santé, distractions, chauffage, éclairage, etc.). Il n'existe d'ailleurs pas de données plus précises à ce sujet. On peut donc en toute bonne foi prétendre que confondre le niveau de vie avec le revenu social ne constitue pas une faute de calcul grave.

A ce propos, la thèse du délégué aux possibilités de travail, d'après laquelle et selon toute vraisemblance, la rééducation des classes âgées s'accompagnerait d'une diminution des besoins en biens durables (notamment en logements), appelle un réserve. En effet, rien n'est moins sûr. Comme le montre la figure 13 (p. 127), les U.S.A. ont précisément vécu entre 1930 et 1950 des modifications démographiques analogues à celles que nous traverserons au cours des quinze à vingt prochaines années. La proportion des classes actives a diminué notablement, tandis que celle des « plus de 65 ans » doublait. Or, la consommation de biens durables a augmenté en valeur absolue et en proportion de la même manière, sinon davantage.

#### 4. *Productivité et investissements*

J. Niehans fait observer que la productivité ne dépend pas que des immobilisations : installations, machines et équipements ; mais aussi d'autres facteurs, notamment du progrès technique. L'amélioration de la productivité peut d'autant mieux se réaliser avec moins de capitaux que ce progrès technique est rapide. Il n'est donc pas exclu que l'élévation de la productivité puisse être obtenue avec des investissements moins importants que nous ne l'avons admis. Ainsi le problème financier, lui aussi, perdrait de son importance.

A ceci, il faut rétorquer que le « progrès technique », lui-même, exige de gros capitaux, qui, après l'introduction progressive de nouvelles méthodes de production, conduisent à une augmentation de la puissance économique. Le développement de la technique dans les domaines de la physique nucléaire, de l'électronique ou des matières synthétiques exige déjà des capitaux énormes et demande

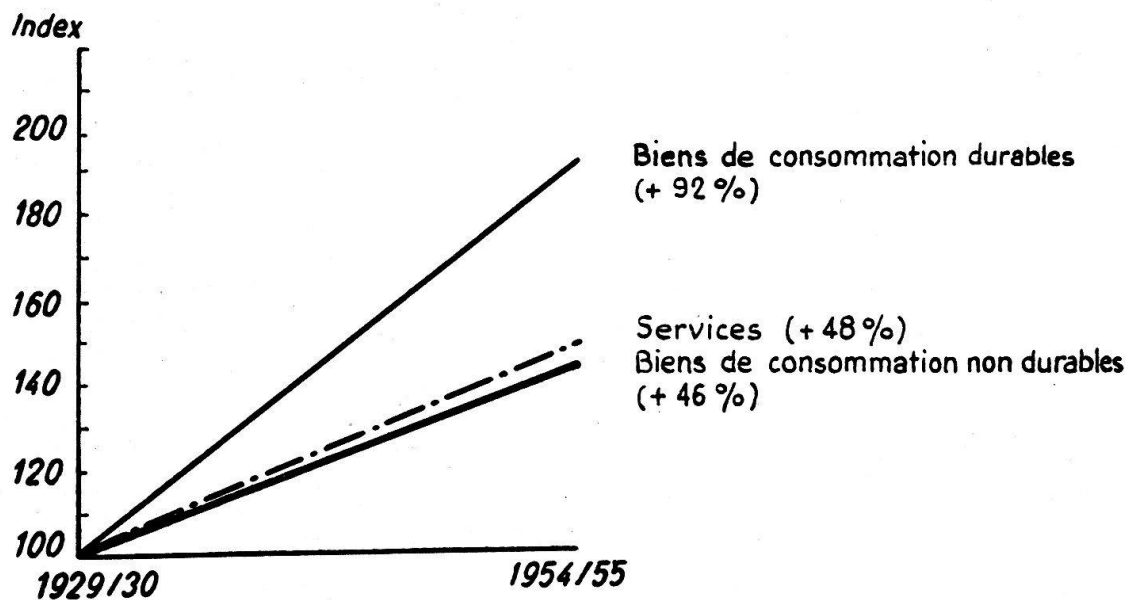
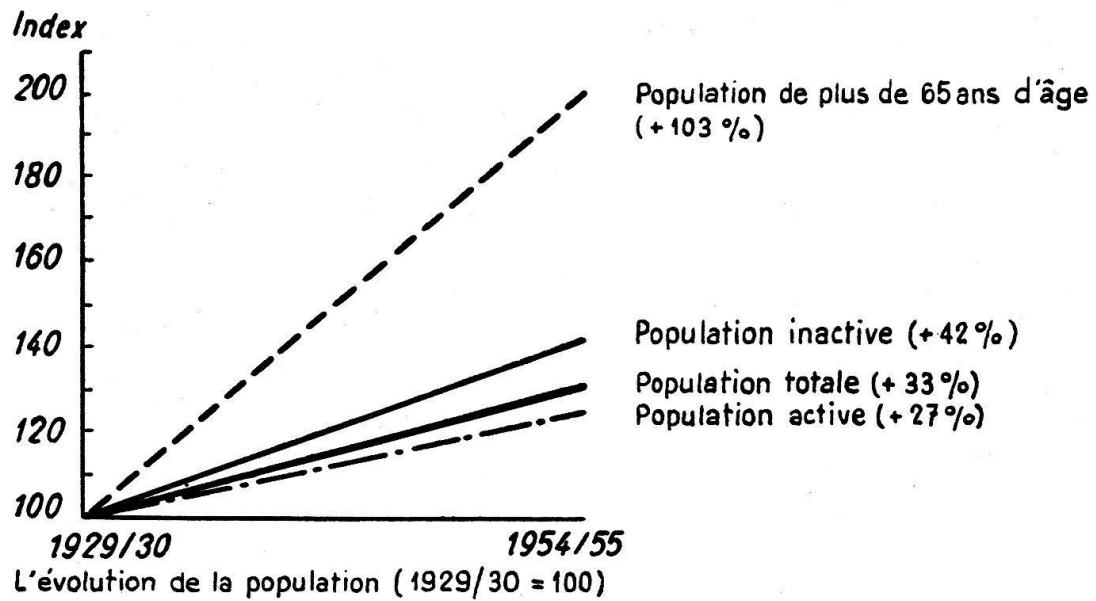


Fig. 13. Evolution de la consommation par tête d'habitant (en prix constants).

la construction coûteuse d'instituts de recherches, d'essais et de développements, qui n'ont d'abord qu'un caractère purement expérimental et ne conduisent que beaucoup plus tard à une élévation de la productivité. Dans la première centrale atomique d'essai de Babcock and Wilcox aux U.S.A. par exemple, la part des immobilisations dans le prix de revient de la production est de 70 %, tandis qu'elle atteint à peine 30 % pour les centrales électriques traditionnelles. Le chiffre des dépenses consacrées à la

recherche et au développement aux U.S.A. est aussi édifiant. Il était de 4,8 milliards de dollars en 1955 et atteint plus de 5,5 milliards en 1956. Dans ce montant, l'industrie des machines seule (automation !) participe pour 1,5 milliard. Le capital consacré au « progrès technique » atteindra ainsi cette année (1957) un montant qui correspond au tiers de l'ensemble des investissements dans les installations productives de l'économie américaine.

Il ne faut pas oublier non plus que, précisément, sous la pression de l'évolution technique, les entreprises sont obligées de remplacer et renouveler leurs immobilisations plus rapidement, ne serait-ce que pour répondre à la concurrence.

Enfin, l'emploi des méthodes introduites par le progrès technique entraîne une forte extension des branches économiques, dites complémentaires (centrales électriques, « public utilities », équipements de transport et de trafic, etc.), qui sont notoirement coûteuses. Ainsi, par exemple, dans les centrales électriques, les investissements rapportés au nombre de personnes occupées dans l'entreprise sont déjà de l'ordre de un demi million de francs par personne, valeur sensiblement égale à celle qui y correspond aux U.S.A. Ces facteurs permettent de croire à une augmentation des besoins en capitaux plus que proportionnelle si on la compare à celle que nécessitaient les installations anciennes, et nous ne croyons donc pas avoir exagéré nos chiffres, si l'on tient compte du but visé.

Plaçons, ici, encore quelques remarques concernant une autre objection de J. Niehans. La supposition « fondamentale » à la base de notre étude, et qui, écrit Niehans, est plus qu'aléatoire, « réside dans l'affirmation, à priori, que les besoins d'investissements effectifs de l'industrie suisse dans les prochaines années, seront dirigés par le désir d'assurer une élévation égale du bien-être de chaque habitant. »

Cette objection repose certainement sur un malentendu. Il est clair, en effet, que les possibilités d'investir relèvent de la libre décision d'une pluralité de chefs d'entreprises, d'agriculteurs, de commerçants et de propriétaires, et postuler que leur décision sera prise en vue d'un bien-être également réparti, est un non sens. Nous n'avons jamais imaginé cela. L'idée de fond de notre argumentation réside plutôt dans l'affirmation que si nous ne réussissons pas à augmenter sensiblement nos investissements, le bien-être moyen de notre population augmentera, lui-même, moins

rapidement que ça n'a été le cas jusqu'à maintenant. Il n'est pas du tout exclu, qu'en fait, des chefs d'entreprises investissent moins ; la conséquence immédiate en sera alors un développement plus lent de notre économie et, par conséquent, une élévation plus faible de notre niveau de vie.

### 5. *Investissements et dévaluation monétaire*

En raison du jeu des forces sociales, politiques et idéologiques en présence, nous devons compter avec une augmentation progressive des prestations en salaires, traitements et revenus. Comme ces prestations sont revendiquées et introduites, sans égard pour l'évolution de la productivité, il existe un sérieux danger d'inflation des prix.

Le seul moyen de faire face à ce danger est d'améliorer, aussi vite que possible, la productivité de notre économie, ce qui rend nécessaires les investissements correspondants.

Notre proposition d'augmenter, dès maintenant, ceux des investissements qui sont indispensables à l'amélioration de la productivité, sera cependant critiquée de bien des côtés. On considère notamment que la capacité d'investissements est déjà plus qu'utilisée. Un accroissement ne ferait que renforcer la pression inflationniste existante. On ne rendrait ainsi pas plus de service aux entreprises, qu'à l'amélioration de la productivité. On devrait donc, au contraire, freiner les possibilités d'investir, non, comme le remarque le délégué aux possibilités de travail, pour accumuler des travaux de secours en vue d'une dépression improbable, mais pour éviter le danger de « surchauffe » de la conjoncture actuelle et lutter contre la montée des prix et des salaires.

Il faut toutefois établir des distinctions en appréciant les investissements. Il y a des investissements productifs et d'autres qui le sont moins ; il en est qui permettent tout de suite une élévation de la productivité, comme il en est qui n'y contribueront jamais (par exemple, la construction de logements). Ce qui importe donc, ce n'est pas l'ampleur des investissements, c'est leur caractère. Il ne s'agit pas d'augmenter tous les investissements, mais de déplacer l'effort de ceux qui sont moins productifs sur ceux qui le sont davantage et, parmi eux, ceux qui sont nécessaires à la recherche et au développement.



Ces immobilisations destinées à l'amélioration de la productivité ne doivent pas être restreintes ; elles devraient plutôt être étendues. Par contre, en raison d'une capacité d'investir donnée, il faut réduire provisoirement l'importance des investissements moins productifs, pour faire place aux forces productives qui doivent être mises en œuvre. Ces possibilités de restriction existent probablement, surtout dans le domaine des constructions publiques. « Je suis convaincu, écrit le délégué aux possibilités de travail, que les citoyens seront d'accord avec leurs autorités responsables pour retenir les travaux publics, dès qu'ils se rendront compte des suites qu'aurait pour chacun l'inflation des prix, qu'entraînerait avec soi le plus grand confort des hôpitaux, des écoles et des halles de gymnastique, ainsi que la construction des autoroutes. La nécessité de cette retenue, qui touche aussi la Confédération, les postes et les C.F.F., sera d'autant mieux suivie que le public comprendra que la solidité du franc a, pour chacun, une importance plus grande qu'une station de couplage plus vaste ou une plus belle gare. »

Le problème fondamental consiste donc à augmenter la capacité nécessaire aux investissements productifs, dans l'ensemble constitué par la construction et l'industrie des biens d'investissements, cette augmentation doit d'ailleurs être possible par une reconsidération des priorités. Une importation plus forte des moyens de production devrait nous aider aussi à dominer facilement ce goulet.

### 6. *Investissements et besoins de capitaux*

Si l'on accepte l'idée de l'augmentation nécessaire des immobilisations productives, tant pour l'évolution du standard de vie que pour lutter contre l'inflation, la question du financement de ces investissements supplémentaires se pose alors. Le déplacement de notre effort principal, des investissements peu productifs, à ceux qui le sont davantage, se situera d'une part, dans le cadre des institutions où se joue le processus de l'épargne et de la formation des capitaux, d'autre part, dans la structure du marché des capitaux.

La figure 14 (p. 131) illustre d'une manière significative le fait qu'en Suisse, une part toujours plus grande de l'épargne est absorbée par des « couches capitalistes » dont les moyens sont mis exclusivement à la disposition des investissements improductifs, et cela

Tableau 5. Evolution de l'épargne

	1928/30	1952/54	1928/30	1952/54
	Milliards de Fr.		%	
1. Epargne à long terme auprès des banques (épargne libre) . . . . .	1,550	1,200	64,4	25,8
2. Epargne assujettie (liée) auprès des sociétés d'assurance (nette) . . . . .	0,260	1,500	10,8	32,2
3. Autofinancement (sans amortissements ni réserves) . . . . .	0,200	0,900	8,3	19,4
4. Investissements publics financés par l'impôt (épargne forcée) . . . . .	0,400	1,050	16,5	22,6
<i>Total</i> . . . . .	2,410	4,650	100,0	100,0

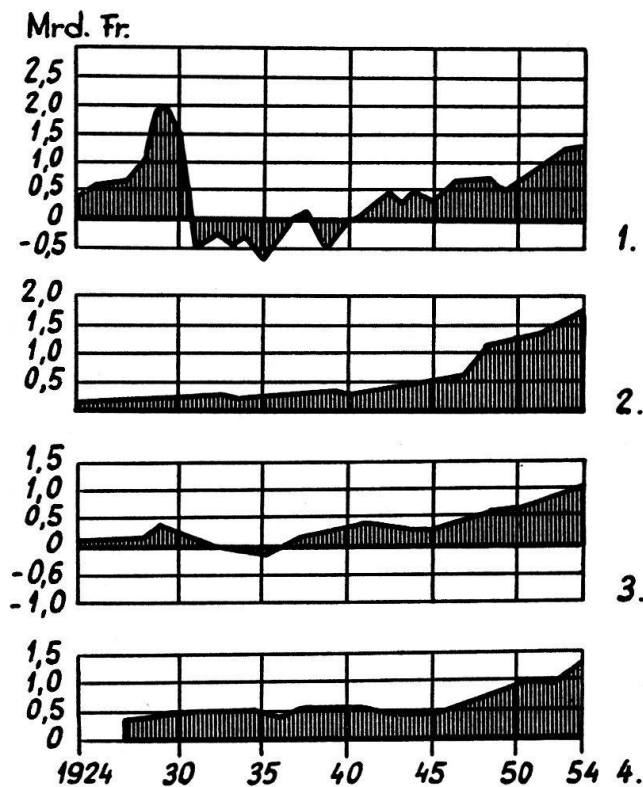


Fig. 14. Répartition de l'épargne.

pour des raisons de politique financière ou pour des raisons institutionnelles.

Déplacer l'accent de notre politique d'investissement, de la construction privée ou publique, vers l'agriculture et l'industrie ne se fera donc qu'en modifiant la direction du courant de l'épargne, en élevant la cote de l'épargne libre et en rendant possible les conditions d'un autofinancement accru des entreprises.

#### IV. Conclusions pour notre politique économique

En récapitulant nos réflexions, nous obtenons les conclusions ci-après qui peuvent servir de lignes directrices pour orienter notre politique économique à l'avenir :

1. Nous devons examiner avec plus d'attention le développement de la tendance générale qui est toujours expansive à long terme. Les chefs d'entreprises, les autorités et les associations pensent « conjoncture », depuis quelque temps ; ils doivent maintenant encore avoir de plus conscience de cette évolution à long terme. Nous pouvons admettre à longue échéance un développement de notre économie sans cesse croissant. Les décisions et les dispositions doivent être prises dorénavant, plus qu'aujourd'hui, en fonction de cette tendance durable, avec comme objectifs, une répartition optima de nos forces productives et une amélioration aussi générale que possible du bien-être de toutes les couches de la population.

2. Il ne s'agit pas de renoncer aux considérations et aux démarches de la politique conjoncturelle actuelle, mais de contribuer à la formation d'une conception de notre économie qui, tenant compte de la conjoncture, place cependant en tête de ses préoccupations, les problèmes d'évolution à long terme et les conséquences qui en découlent.

3. Dans le cadre de ces tendances à long terme, la stabilité de la monnaie et la lutte contre la hausse inflationniste des prix sont les problèmes essentiels de notre politique économique.

4. Politique d'investissements. Le moyen le plus efficace de lutter contre les tendances chroniques à l'inflation est l'amélioration de la productivité. Améliorer la productivité signifie toutefois augmenter simultanément les investissements productifs. Ceux-ci ne doivent pas être réduits pour l'instant. Au contraire, les immobilisations pour la recherche, le développement et la rationalisation, qui sont indispensables à une amélioration de la productivité doivent être accrues. Comme nous avons atteint la limite supérieure de notre capacité d'investissement dans le domaine de la construction et de l'industrie d'équipement, il faut rechercher la

capacité supplémentaire des investissements productifs aux dépens de ceux qui le sont moins ; ces derniers doivent donc, pour le moment, être freinés.

5. Politique des salaires. Les salaires réels doivent être élevés dans le cadre de l'augmentation moyenne de la productivité de l'économie, mais pas au-delà. Or, comme — surtout lorsque le marché du travail est étroit — le niveau des salaires des différentes branches économiques a tendance à s'égaliser « automatiquement », les secteurs privilégiés où la productivité dépasse la moyenne du pays, ne doivent pas utiliser ce privilège pour relever encore les salaires, mais plutôt, pour en faire profiter la clientèle en abaissant les prix.

6. Marché du travail. Le développement économique et technique ne diminuera pas le manque de main-d'œuvre, mais rendra ce problème plus qualitatif que quantitatif. La politique de recrutement des entreprises doit s'orienter en conséquence, et pousser la formation professionnelle des qualifiés en fonction des exigences futures ; elle doit en outre stimuler l'arrivée de nouvelles forces dans l'industrie.

La formation des adultes est très importante aussi, comme d'ailleurs l'adaptation de nos grandes écoles, technicums, etc., au besoin croissant d'étudiants dans les différentes spécialités professionnelles. Nous devons attacher une importance particulière au problème de l'enseignement.

7. Marché des capitaux et de l'argent. Le passage à des méthodes de production exigeant les grosses immobilisations qui sont liées à l'amélioration de la productivité, causera de grandes difficultés financières à bien des entreprises. Il faut assurer à ces investissements productifs le capital (Risiko-Kapital) nécessaire.

- a) L'autofinancement doit être encouragé le plus possible. Une politique fiscale adéquate sera souhaitable (réserves tacites plus élevées, amortissements plus importants, etc.).
- b) La part d'épargne libre doit être augmentée. La première condition à cet effet est d'éviter un impôt exagérément progressif.
- c) Les prescriptions concernant les capitaux assujettis doivent être assouplies (comme aux Etats-Unis) pour leur permettre un investissement plus large dans les « fonds *non* pupillaires ».

Ces thèses montrent que nous n'entendons pas faire bon marché des plans établis jusqu'à maintenant pour parer à une éventuelle récession de la conjoncture, mais plutôt éveiller une compréhension pour les tendances à long terme de notre économie et les problèmes qui en dérivent : problèmes qui se situent sur un autre plan que ceux qui sont liés aux fluctuations de la conjoncture.

## CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT



Siège social : LAUSANNE  
Succursale à VEVEY  
Agences à Morges et Renens

DEPUIS 90 ANS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE VAUDOISE  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES • CRÉDITS COMMERCIAUX